



Natura 2000 en mer

Site FR 9101413 « Posidonies de la Côte Palavasienne » Troisième Comité de Pilotage – VALIDATION DU DOCOB





Ordre du jour

- OBJECTIFS -

- **Validation du DOCOB Posidonies de la côte palavasienne,**
- **Désignation de la structure animatrice.**

- DEROULEMENT -

- Rappel de la démarche Natura 2000 en mer en Languedoc-Roussillon,
- Etat d'avancement de la démarche Natura 2000 sur le site « Posidonies de la côte palavasienne »,
- Le DOCOB
 - ✓ Bref rappel des éléments du Tome I,
 - ✓ Présentation du Tome II pour validation,
- Présentation des actions d'animation pour 2013,
- Proposition et désignation de la structure animatrice,
- Questions diverses et discussion,
- Verre de l'amitié autour de la Charte Natura 2000 Collective.





Le site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasiennne



Le site Natura 2000 FR 9101413 Posidonies de la côte palavasienne

Proposé au titre de la directive « habitat-faune-flore » en 2001

1^{er} COPIL 24 septembre 2010

2 opérateurs désignés :

L'Agence des aires marines protégées
- opérateur principal -

Le Comité Régional des Pêches Maritimes et des
Élevages Marins du Languedoc-Roussillon
- opérateur associé -

La Station Méditerranéenne de l'Environnement
Littoral
- appui technique -





Les différentes phases d'élaboration du DOCOB



Les étapes de réalisation du DOCOB

Installation du COPIL

–
Désignation des 2 opérateurs
24 septembre 2010

Validation Tome 1 DOCOB

–
23 novembre 2011

Lancement de l'animation

–
Début 2013

COPIL N°1

COPIL N°2

COPIL N°3

Phase I : état des lieux et diagnostics –
objectifs et enjeux de conservation

Phase II : concertation et définition des
mesures de gestion



Diagnostic écologique

Diagnostic socio-économique

Analyse écologique



hiérarchisation des enjeux de
conservation

Proposition et définition des
mesures de gestion

Elaboration de la
Charte Natura 2000

Réunions de validation
Janvier 2011

Réunions thématiques
Mai-juin 2011

9 Ateliers thématiques
Déc 2011 / Janv 2012

Patrimoine Naturel

Usages

Aménagements littoraux et
risques naturels

Qualité de l'eau et BV

Validation du DOCOB
(COPIL, Préfecture Maritime)
Arrêté préfectoral
COPIL N°3 dernier trimestre 2012



Retour sur l'année 2012



Volet opérationnel (TOME II)

8 groupes de travail thématiques entre dec. 2011 et jan. 2012
Retours et échanges avec les acteurs
Rédactions co-construction du Tome II

Charte Natura 2000 Collective

1 groupe de travail juin 2012
Retours et échanges avec les acteurs
Rédaction et co-construction de la Charte

Life + Nature SportNaturaMer

Impulsion d'un des volets du Life national
N2KITE Languedoc-Roussillon + Camargue
Obj : aboutir à une gestion cohérente de l'activité de kitesurf

Au quotidien

Traitement des données, mise en forme (Tome 1 & 2), contacts et rencontres informelles, information, concertation, organisation des rencontres, communication sur le site Natura 2000 (site internet, interventions ex. escale à Sète, journées environnement Port Camargue, Grande Motte etc.), préparation de l'animation, etc.

Groupe de travail thématique	Date	Nombre de personnes
Patrimoine naturel	8-déc.-11	13
Nautisme et plaisance	13-déc.-11	15
Plongée sous-marine	14-déc.-11	16
Pêche de loisir	20-déc.-11	13
Sports de glisse	6-janv.-12	16
Pêche professionnelle et conchyliculture en mer	19-janv.-12	17
Aménagements littoraux et risques naturels	17-janv.-12	15
Qualité de l'eau et bassins versants	26-janv.-12	12
Participation totale		117





**Avis favorable du CSRPN LR
le 13 nov. 2012**

Le DOCOB Posidonies côte palavasiennne





**TOME I validé en COPIL
le 23 nov. 2011**

Bref rappel sur le TOME I



Phase I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

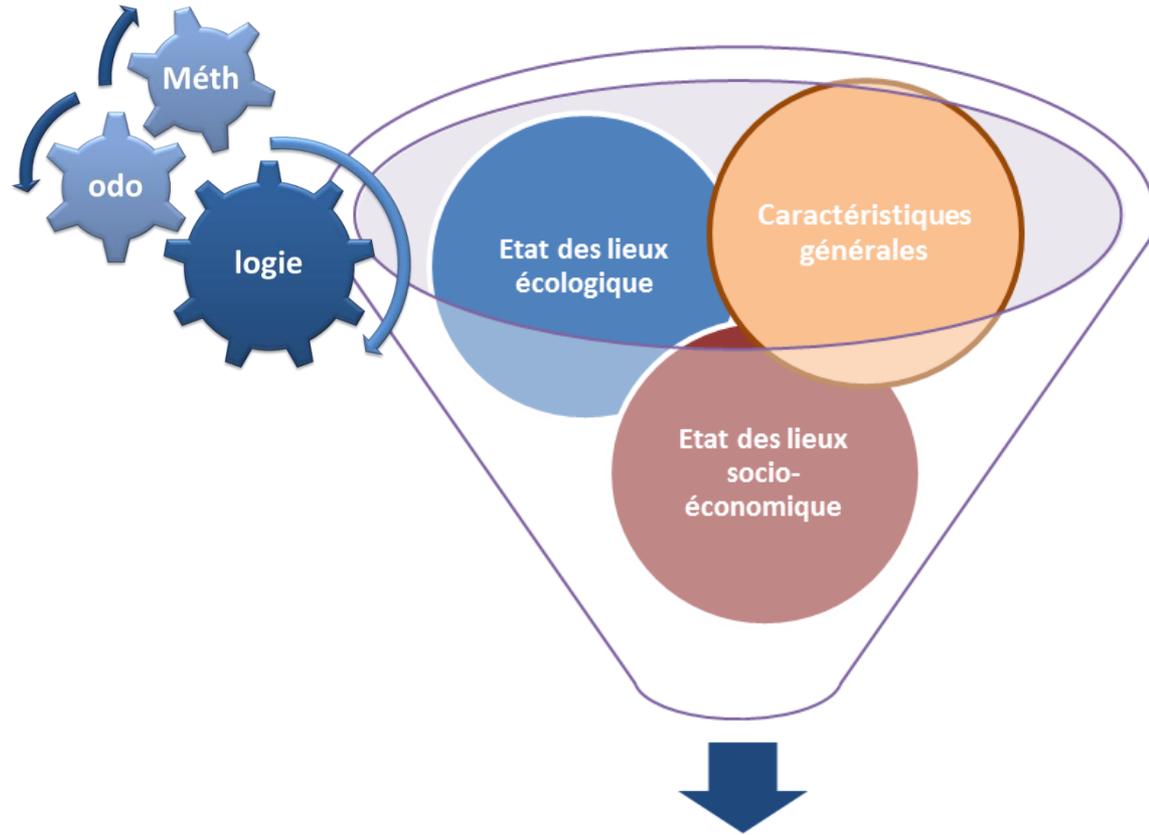
Phase II : concertation et définition des mesures de gestion

Poser les bases & informer

Caractéristiques générales

Etat des lieux écologique

Etat des lieux socio-économique



TOME I en téléchargement libre sur
<http://cote-palavasiennne.n2000.fr/>

Phase I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Phase II : concertation et définition des mesures de gestion

Etat des lieux écologique



Fiche habitat marin N°1

Code EUR 27 : 1120*
(*espèce prioritaire)

Code Corine : 11.34

Correspondances biocénétiques

Typologie ZNIEFF Mer : IIL8
Typologie EUNIS : A4.6
Typologie CAR/ASP : III.5.1
Typologie régionale MNHN : III.5.1
& III.5.1.b « association de la matre morte de *Posidonia oceanica* »



©Andromède Océanologie

Fiche habitat marin N°3

Code EUR 27 : 1170-14
Code Corine : 11.251

Correspondances biocénétiques

Typologie ZNIEFF Mer : IV.6.5
Typologie EUNIS : A3.6
Typologie CAR/ASP : IV.3.1
Typologie régionale MNHN : IV.3.1

Pas d'état de conservation



©Andromède Océanologie

Herbiers à posidonies (*Posidonia oceanica*)

Statut de protection

Directive Habitats Faune Flore – Annexe I « habitat prioritaire »

Conventions de Barcelone (adoptée décembre 1995) et de Berne (adoptée février 1995)

Liste des espèces végétales protégées en France (arrêté ministériel du 19 juillet 1988) interdisant « de détruire, de colporter, de mettre en vente, de vendre ou d'acheter tout ou partie » de l'herbier

Il est pris en considération en tant que biotope dans le décret d'application n°89 694 du 20 septembre 1989 de la loi Littoral n°86.2 du 3 janvier 1986. Ce décret d'application impose notamment la réalisation d'une notice d'impact spécifique sur le milieu marin, et en particulier sur l'herbier à posidonie, pour tout projet d'aménagement littoral

L'habitat herbier à posidonie doit être pris en compte dans les dossiers d'aménagement et les études d'impact (loi sur l'eau n°92.3 du 3 janvier 1992)

Les herbiers marins sont pris en compte par l'Unesco depuis la conférence de Rio en 1992

Caractéristiques générales de l'habitat et de son intérêt patrimonial

L'herbier à posidonie est constitué par la magnoliophyte marine *Posidonia oceanica*, - plante à fleur endémique de la Méditerranée - caractéristique de l'étage infralittoral. Selon leurs répartitions géographiques ces formations végétales arborent différentes formes : constituant comme en Corse et en PACA de véritables prairies sous-marines denses pouvant atteindre - 40 m de profondeur (moyenne - 20 m - 30 m), ou comme en Languedoc-Roussillon, se présenter sous forme de taches d'herbiers plus ou moins diffuses. En effet, cet habitat est assez rare à l'Ouest du Rhône, zone qui peut être considérée comme son aire limite de répartition.

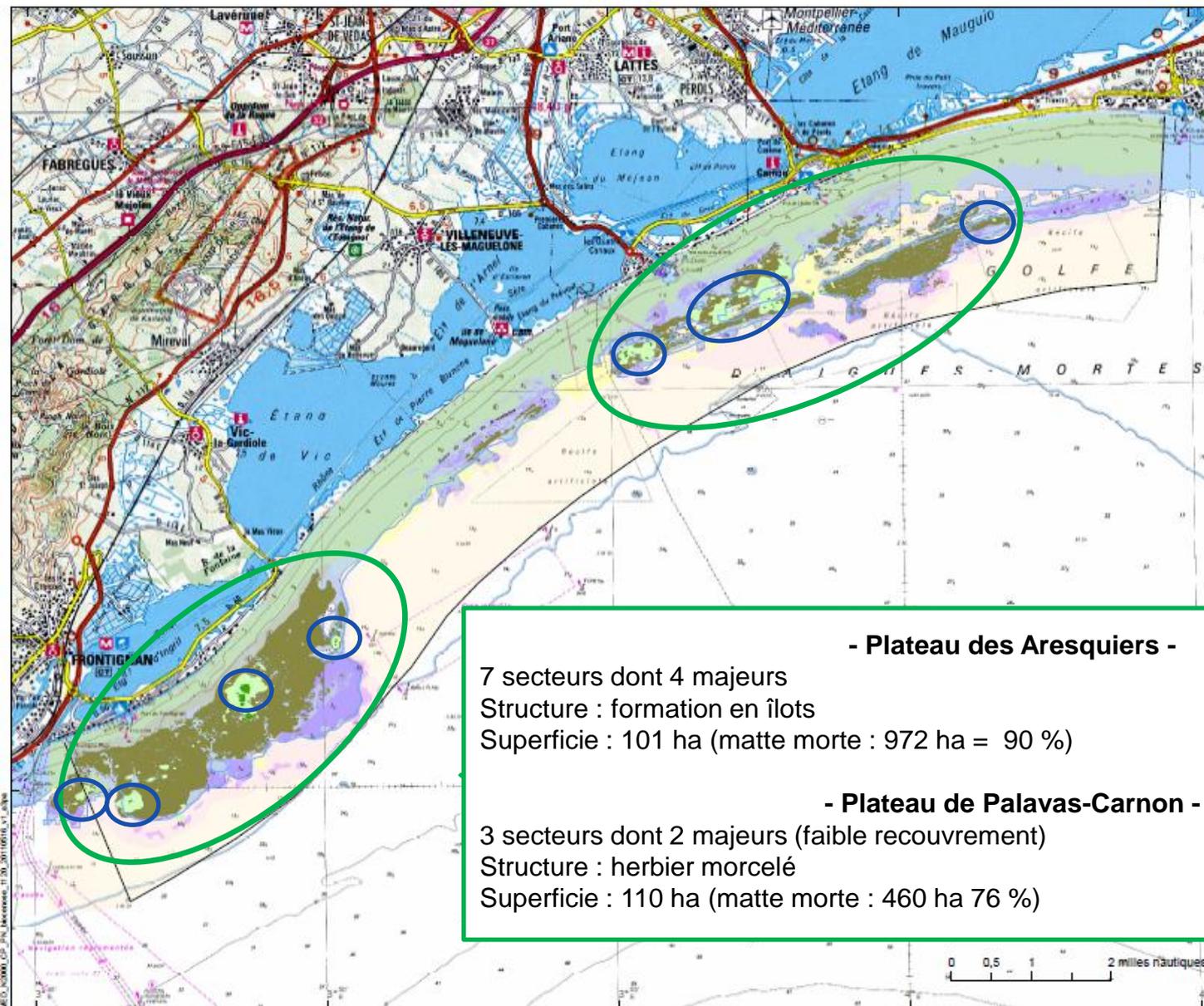
Coralligène

Caractéristiques générales de l'habitat et de son intérêt patrimonial

Malgré qu'il n'existe pas un réel consensus, parmi les scientifiques qui étudient les communautés benthiques en mer Méditerranée, de ce qu'est le coralligène. Ce dernier est décrit comme un fond dur d'origine biogénique principalement produit par accumulation d'algues calcaires encroûtantes vivant dans des conditions de luminosité réduite. Bien qu'il soit plus étendu dans l'étage circalittoral, il peut aussi se développer dans l'étage infralittoral, à condition que la luminosité soit assez faible pour permettre la croissance des algues corallines, qui sont à l'origine du concrétionnement. En effet, les profondeurs moyennes de développement du coralligène se situent entre - 30 m et - 90 m, mais lorsque les eaux sont turbides, on peut observer une remontée de l'habitat vers de plus faibles profondeurs, allant de - 15 m - 20 m à - 40 m, remontée caractéristique de cet habitat en Languedoc-Roussillon. C'est pourquoi les concrétions de coralligènes infralittorales se développent presque toujours sur les parois verticales, les canaux profonds, ou bien les surplombs, et occupent des surfaces réduites (Ballesteros., 2003).

La distribution du Coralligène est soumise à une combinaison de facteurs biotiques et abiotiques dont les principaux sont : la lumière, l'hydrodynamisme, la température, la salinité, le dépôt de sédiments et les interactions biologiques.

Les algues calcaires qui le composent ont une croissance lente (quelques mm/an), elles participent à la bioconstruction de l'habitat. Leur sensibilité à la lumière, limite leur extension vers le haut par les forts éclaircissements et vers le bas par la quantité d'énergie lumineuse nécessaire à leur photosynthèse. D'autres organismes participent également à la bioconstruction du coralligène, comme les bryozoaires, les serpulidés, les cnidaires, les mollusques, les éponges, les crustacés et les foraminifères. Enfin, des organismes non bioconstructeurs sont aussi présents dans ce coralligène, comme des éponges, des gorgones, des annélides ou des crustacés (Laborel., 1987).



HABITATS D'INTERET COMMUNAUTAIRE:

Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine (1110)

- sables fins de haut niveau
- sables fins bien calibrés
- sables grossiers et fins graviers sous l'influence des courants de fonds

Herbiers à Posidonie (1120)

- herbier de posidonie
- herbier de posidonie
- matte morte de posidonie

Récifs (1170)

- roche à algues photophiles
- roche à coralligène
- galets et petits blocs

- Plateau des Aresquiers -

7 secteurs dont 4 majeurs
 Structure : formation en îlots
 Superficie : 101 ha (matte morte : 972 ha = 90 %)

- Plateau de Palavas-Carnon -

3 secteurs dont 2 majeurs (faible recouvrement)
 Structure : herbier morcelé
 Superficie : 110 ha (matte morte : 460 ha 76 %)



Phase I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Phase II : concertation et définition des mesures de gestion

Etat des lieux socio-économique

Phase I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Phase II : concertation et définition des mesures de gestion

Etat des lieux socio-économique

Connaissance du territoire & de ses acteurs

- LES GRANDS POINTS DU DIAGNOSTIC -

Pression démographique importante (agglomération Montpellier), bassin de loisir direct de l'agglomération

5 bassins versants complexes soumis aux aléas du régime hydrique méditerranéen et vecteur d'une pression anthropique importante

L'activité de pêche aux petits métiers composante importante du site et jouxte les deux plus grands ports de pêche de Méditerranée française (Sète et le Grau-du-Roi)

Une **pression touristique forte** avec d'importantes stations balnéaires

Activités de loisir **fortement ancrées** économiquement, socialement, culturellement et historiquement

Une **problématique érosive** importante associée aux phénomènes de submersion marine et aux réflexions de rechargement en sable des plages.



Complété en 2011 par une étude de fréquentation

Chiffres clés

LANGUEDOC-ROUSSILLON
Flotte régionale ≈ 741 unités de pêche
5 principaux ports de pêche

QUARTIER MARITIME DE SETE
≈ 1656 marins dont 1 106 pêcheurs petits métiers
3 principaux ports de pêche (Grau-d'Agde, Sète, Grau-du-Roi)

SITE NATURA 2000
3 prud'homies
≈ 156 unités de pêche dont 86 travaillent régulièrement sur le site Natura 2000
Diversité et polyvalence de l'activité de pêche aux petits métiers

Fiche N°2 « Pêche professionnelle »



©Corre/AAMP

La pêche professionnelle en Languedoc-Roussillon

La pêche professionnelle en Languedoc-Roussillon est un secteur d'activité très important pour l'économie régionale ; elle jouit des particularités physiques de la côte languedocienne. En effet, doté d'un vaste plateau continental de près de 14 000 km² - ce qui en fait le plateau le plus important de Méditerranée occidentale -, en relation étroite avec les zones côtières et lagunaires, le littoral du Languedoc-Roussillon est donc parfaitement adapté au développement de cette activité maritime.

Forte de ces deux caractéristiques naturelles, l'activité de pêche régionale est composée d'une flottille d'environ 741 navires (auxquels s'ajoutent 81 navires armés en CPP : Conchyliculture Petite Pêche)¹²⁴, ce qui la place en deuxième position des flottes régionales, après la Bretagne. Le Golfe du Lion fournit, tous produits confondus, plus de 90 % des quantités débarquées sur les côtes françaises de Méditerranée.

Dotée de cinq principaux ports de pêche, qui sont les ports de Port-Vendres, Port-La Nouvelle, Agde, Sète et le Grau-Du-Roi, la région fait office de cheville ouvrière de l'activité pêche sur la façade méditerranéenne française.

➤ Structuration de la pêche professionnelle

L'activité de pêche professionnelle, quels que soient son secteur et son type de navigation, est fortement encadrée par des structures administratives et professionnelles. Voici une liste non exhaustive des acteurs ayant compétence à agir sur le milieu de la pêche professionnelle en général, et en Languedoc-Roussillon en particulier :

- l'Union européenne, via son pouvoir réglementaire, au travers notamment de la Politique Commune des Pêches (PCP) et du règlement (CE) 1967-2006, spécifique à la mer Méditerranée, dit « PCP Méditerranée » ;
- les Organisations Régionales de Pêche (ORP), organismes internationaux assurant la conservation et la durabilité des ressources halieutiques en mer ;
- l'État, avec ses pouvoirs centralisés : le ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et

¹ Données de l'Observatoire halieutique régional du Languedoc-Roussillon 2010, sur la base des données issues du Fichier Flotte 2008.

Chiffres clés

LANGUEDOC-ROUSSILLON
Réelle essor de l'activité dans les années 1990

HERAULT
Actuellement ≈ 10 000 pratiquants dont 2 600 licenciés à la FFESSM

SITE NATURA 2000
≈ 20 structures professionnelles et associatives
≈ 40 000 plongées dont 25 000 entre juillet - août
≈ 40 sites de plongées bien identifiés
Retombées économiques indirectes liées à l'achat de matériel, maintenance et entretien des navires etc.

Fiche N°7 « Plongée sous-marine »



©Plongée Passion

L'activité de plongée sous-marine

La plongée sous-marine : activité subaquatique comprenant la pratique de la plongée en scaphandre autonome, la pêche sous-marine¹⁷⁷, la randonnée palmée, l'apnée et l'archéologie sous-marine.

En 2004, 340 000 personnes pratiquent une activité de plongée sous-marine, dont 150 000 sont licenciées à la Fédération Française d'Étude des Sports Sous-Marins (FFESSM), et environ 55 000 plongeurs pratiquent cette activité hors structure, le reste des usagers se répartissant au sein des autres fédérations de plongée sous-marine¹⁷⁸.

➤ Historique de l'activité de plongée sous-marine sur le littoral languedocien et sur le site Natura 2000

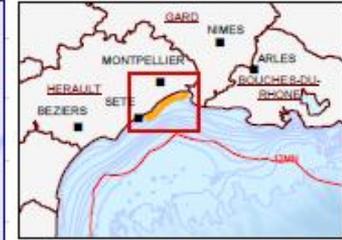
Historiquement, la première plongée dans le département de l'Hérault date de 1950. Dans les années 1960-1970, le développement de la plongée à vocation archéologique s'intensifie, notamment sur certains sites à proximité d'Agde avec la découverte en 1964 de l'*Éphèbe*, bronze grec datant du IV^e siècle avant Jésus-Christ.

La forte médiatisation des sports sous-marins dans les années 1990 et le développement de matériel de plus en plus sécurisé et accessible au grand public ont fortement contribué à l'expansion du nombre de pratiquants, qui croît de près de 8 % par an dans l'Hérault, et ce, depuis plusieurs années.

À la création du Comité Départemental de Plongée Sous-Marine de l'Hérault en 1985, ce dernier fédérait une vingtaine de clubs ; aujourd'hui le Comité regroupe une cinquantaine de structures. En 2010, le département compte environ 10 000 pratiquants, dont 2 600 licenciés à la FFESSM.

¹⁷⁷ L'activité de pêche sous-marine est traitée dans la fiche « Pêche de loisir ».
¹⁷⁸ Tome 1 « Sports et loisirs en mer, activités-interactions-dispositifs d'encadrement-orientations de gestion ». Référentiel pour la gestion dans les sites Natura 2000 en mer.
Sources : cf. Annexes n°22 à 27.

40 000 plongées réalisées par an sur le site,
toutes structures confondues



NATURA 2000 - FR9101413

**POSIDONIES DE LA CÔTE
PALAVASIENNE**
Plongée sous-marine

Site de plongée - fréquentation:

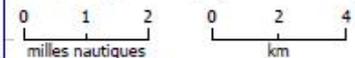
- importante
- faible à moyenne
- nom Port du site ayant un club professionnel de plongée

Biocénose:

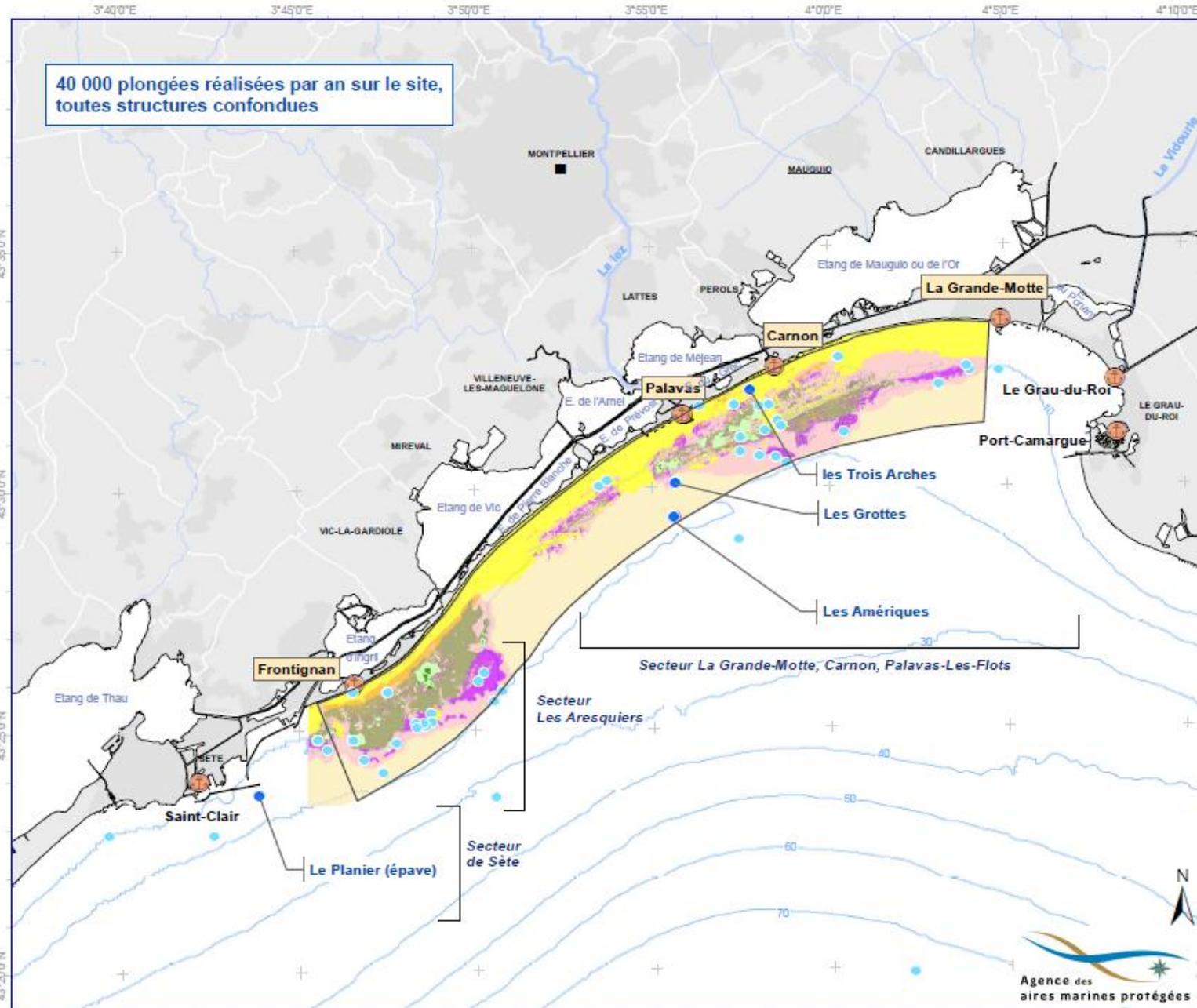
- herbier de posidonie (rec. 0-50%)
- herbier de posidonie (rec. 51-100%)
- matte morte de posidonie
- roche à algues photophiles
- galets et petits blocs
- roche à coralligène
- enrochement artificiel
- sables fins de haut niveau
- sables fins bien calibrés
- sables grossiers et fins graviers sous l'influence des courants de fonds
- détritique côtier

Sources des données :

- Ministère de la Santé et des Sports (plongée - Recensement des équipements sportifs 2008) ;
- AAMP (plongée - sur la base de DUTRIEUX E. and al., 2005, "100 belles plongée en LR" ;
- DREAL, Oeil d'Andromède (biocénoses, 2008) ;
- SHOM (Limite 12MN - contrat n°39/2008 délimitations des espaces maritimes français - v.1.0, nov 2007) ; -IGN (Limites administratives - convention IGN/AAMP n°9778) ; IFEN (CLC08) ;
- Ifremer GM (bathymétrie - Carte morpho-bathymétrique du Golfe du Lion, 2001, 2002) ; GEBCO (bathymétrie mondiale).



Lambert 93/RGF Lambert 93/IAG GRS 1980
Août 2010 - v.1.0

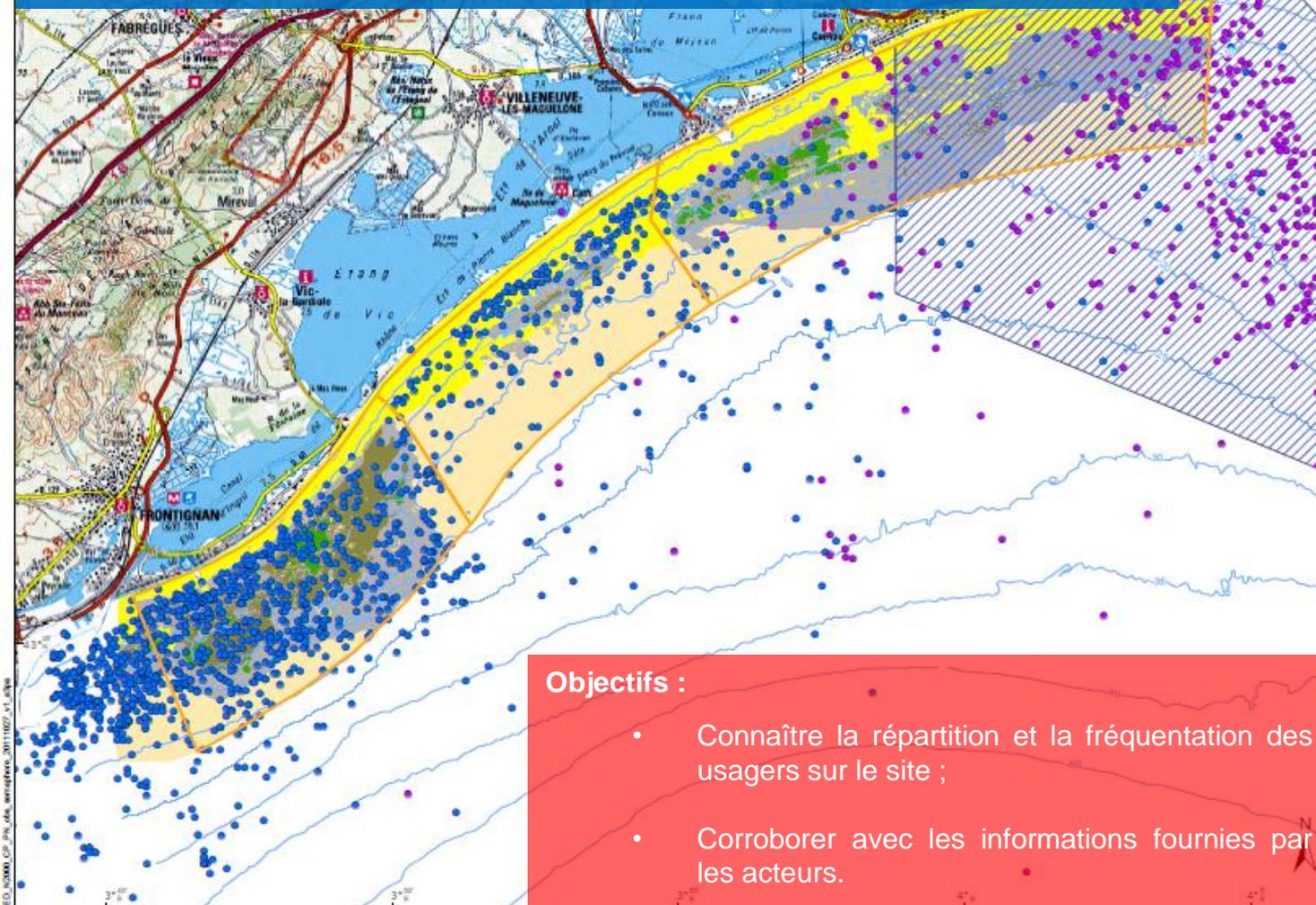




Fréquentation du plan d'eau : avril – septembre 2011

Méthodologie : Observations réalisées depuis les sémaphores de Sète et de l'Espiguette

9 journées d'observation - Comptage toutes les 2 H de 8H à 20H - Comptage Radar couplé à un comptage visuel (jumelles sémaphores)



Embarcations détectées par le radar

- depuis le sémaphore de Sète
8 jours d'observation - 2011: 30/04, 29/05, 13/06, 14/07, 20/07, 13/08, 23/08, 25/09
- ▨ Zone d'incertitude quant aux observations réalisées depuis le sémaphore de Sète
- depuis le sémaphore de l'Espiguette
2 jours d'observation - 2011: 14/07, 10/09

▭ Secteur du site N2000

Habitats

- ▭ banes de sable à faible couverture permanente d'eau marine (1110)
- ▭ herbier de posidonie (1120)
- ▭ matte morte de posidonie
- ▭ Récifs (1170)
- ▭ détritique côtier
- ▭ enrochement artificiel

0 1 000 2 000 Mètres 0 0,5 1 milles nautiques

Sources des données :
 - Embarcations, zone d'incertitude, secteur : Agence des AMP, 2011
 - Blocnoses, bathymétrie (0-35m) : DREAL, Andromède Environnement, 2008
 - Fond IGN Scan 100
 - Délimitations maritimes françaises : SHOM, 2010 (ne pas utiliser pour la navigation)
 - Bathymétrie : MediMap Group, Loutroubier B., Mascle J. et al. (2005) Morpho-bathymetry of the Mediterranean Sea, CIESM / Ifremer special publication, Atlases and Maps, two maps at 1/2 000 000 ; GEBCO-2008 - British Oceanographic Data Centre
 - Délimitations administratives : IGN ; - Pays : FAO
 Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRS 1980





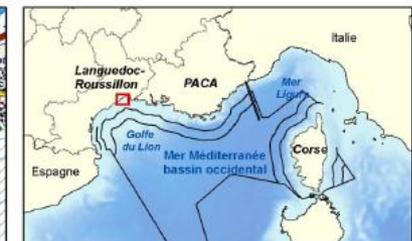
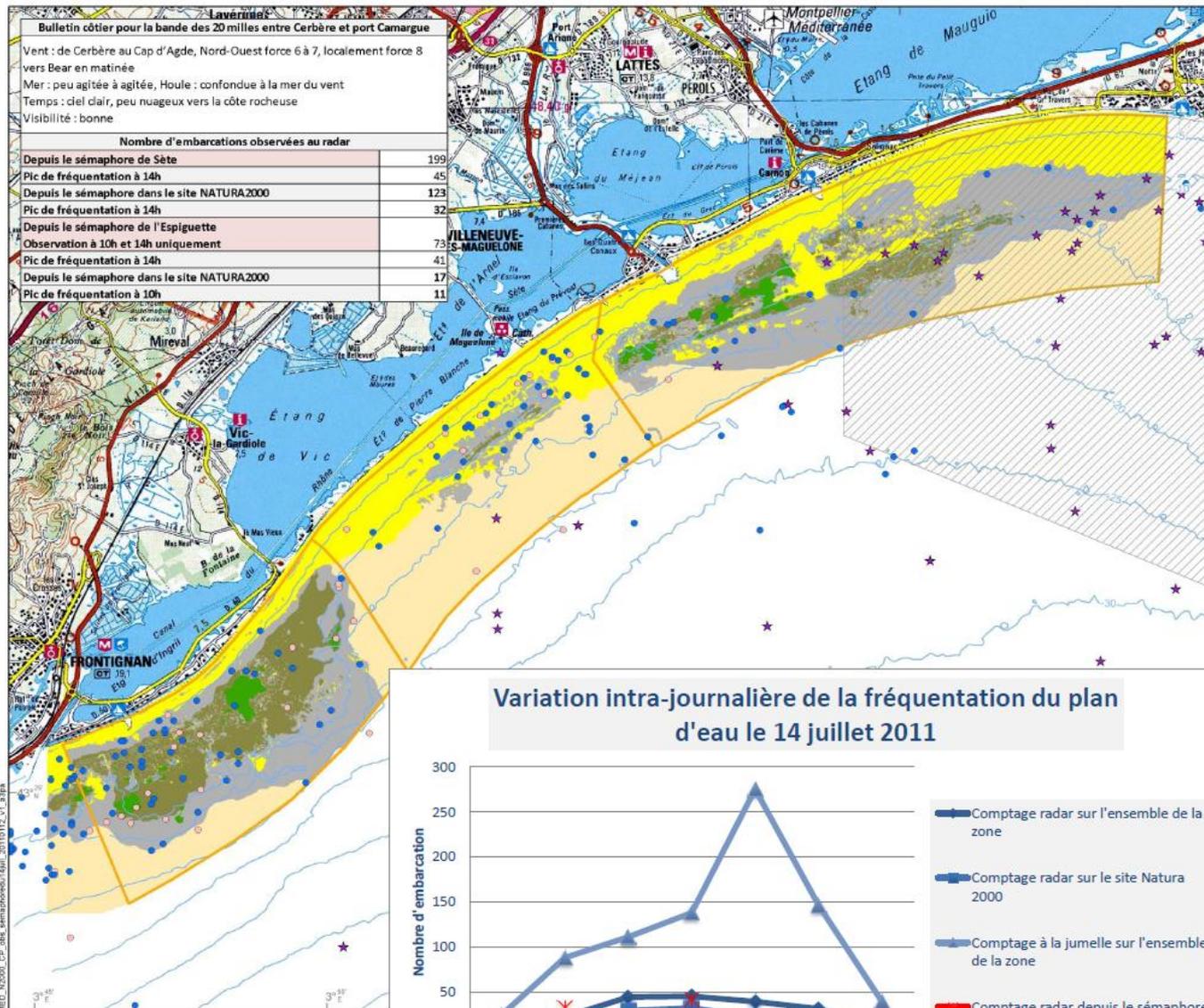
MÉDITERRANÉE > POSIDONIES DE LA CÔTE PALAVASIENNE

Embarcations observées au radar depuis les sémaphores de Sète et de l'Espiguette le 14 Juillet 2011



EDITEE LE :

12/01/2012



Embarcations détectées par le radar de Sète:

- à 8h, 10h, 12h, 16h, 18h, 20h
- à 14h (pic de fréquentation)

Embarcations détectées par le radar de l'Espiguette:

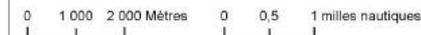
- ★ à 10h et 14h

Zone d'incertitude quant aux observations réalisées depuis le sémaphore de Sète

Secteur du site N2000

Habitats

- bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine (1110)
- herbier de posidonie (1120)
- matte morte de posidonie
- Récifs (1170)
- détritique côtier
- enrochement artificiel



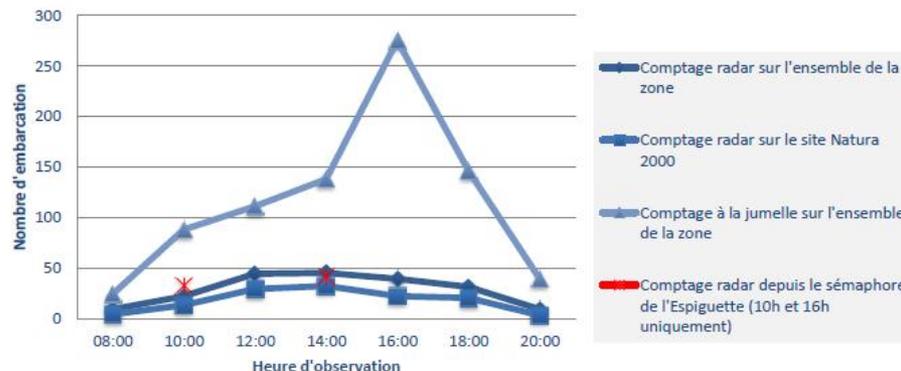
Sources des données :

- Embarcations, secteur, zone d'incertitude : Agence des AMP, 2011
- Biocénoses, bathymétrie (0-35m) : DREAL, Andromède Environnement, 2003
- Fond IGN Scan 100
- Délimitations maritimes françaises : SHOM, 2010 (ne pas utiliser pour la navigation)
- Bathymétrie : MediMap Group, Loubrieu B., Mascle J. et al. (2005) Morpho-bathymetry of the Mediterranean Sea, CIESM / Ifremer special publication, Atlases and Maps, two maps at 1/2 000 000 ; GEBCO-2008 - British Oceanographic Data Centre
- Délimitations administratives : IGN ; - Pays : FAO

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRS 1960



Variation intra-journalière de la fréquentation du plan d'eau le 14 juillet 2011



Carte 45 : Fréquentation du site Natura 2000 le 14 juillet 2011 (Données géo-référencées - radar).



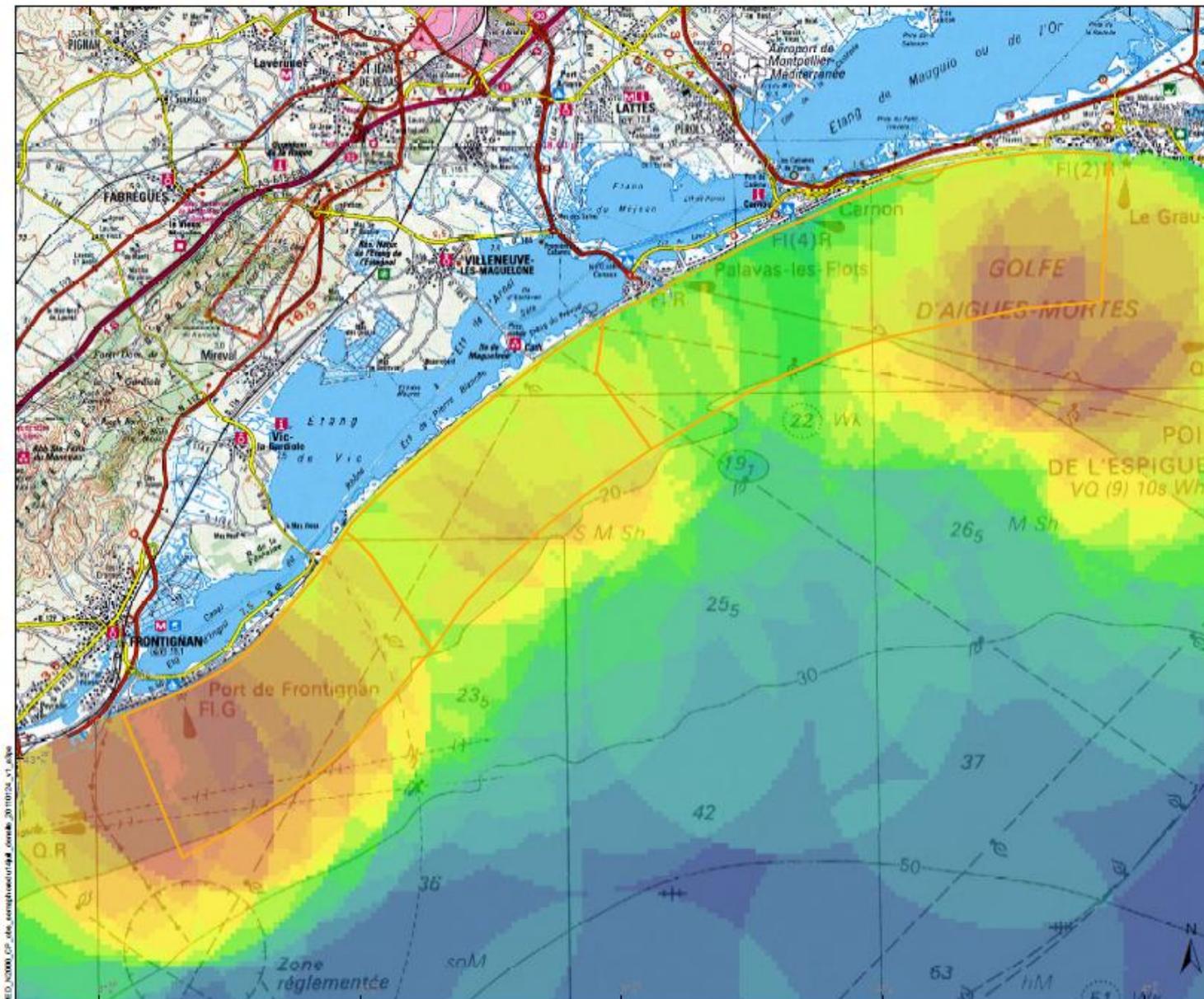
MÉDITERRANÉE > POSIDONIES DE LA CÔTE PALAVASIEENNE

Fréquentation du plan d'eau le 14/07/2011 - heures cumulées : 10h et 14h



EDITEE LE :

24/01/2012



> Fréquentation du plan d'eau par les embarcations observées depuis les sémaphores de Sète et Espiguette le 14/07/2011 (heures cumulées : 10h-14h)

Densité du nombre d'embarcations observées le 14/07/2011 à 10h et 14h

Methodologie:
 1/ Somme par maille (1000*1000m) du nombre d'embarcations observées depuis les deux sémaphores en admettant qu'un bateau ne peut être observé qu'une fois dans la maille (= Abs(Obs_Espiguette - Obs_Sète) / 2)
 2/ Afin de supprimer l'impact du positionnement du maillage, réalisation d'un raster de densité précédant à une analyse de voisinage.

Secteur du site N2000

0 1 000 2 000 Mètres 0 0,5 1 milles nautiques

- Sources des données :
- Densité, Secteur site Natura2000 : Agence des aires marines protégées, 2011
 - Fond IGN Scan 100, Fond SHOM 150
 - Délimitations maritimes françaises : SHOM, 2010 (ne pas utiliser pour la navigation)
 - Bathymétrie : MediMap Group, Loubrieu B., Mascie J. et al. (2005) Morpho-bathymetry of the Mediterranean Sea, CIESM / Ifremer special publication, Atlases and Maps, two maps at 1/2 000 000 ; GEBCO-2008 - British Oceanographic Data Centre
 - Délimitations administratives : IGN ; - Pays : FAO

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRD 1980



Phase I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Phase II : concertation et définition des mesures de gestion



Analyse écologique

Phase I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Phase II : concertation et définition des mesures de gestion

Analyse écologique & hiérarchisation des enjeux de conservation

Etape 1

confrontation des enjeux écologiques et socio-économiques

Résultat des enjeux de conservation du site (méthodologie du CSRPN-LR)

Code EUR 15	Nom de l'habitat	Superficie régionale (ha)	Superficie locale (ha)	Représentativité du site	Responsabilité du site
1120	Herbiers à Posidonie	2067	210,00	10%	Enjeu très fort
1170	Récifs	8921	989	11%	Enjeu fort
1110	Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine	104807	3063	3%	Enjeu faible



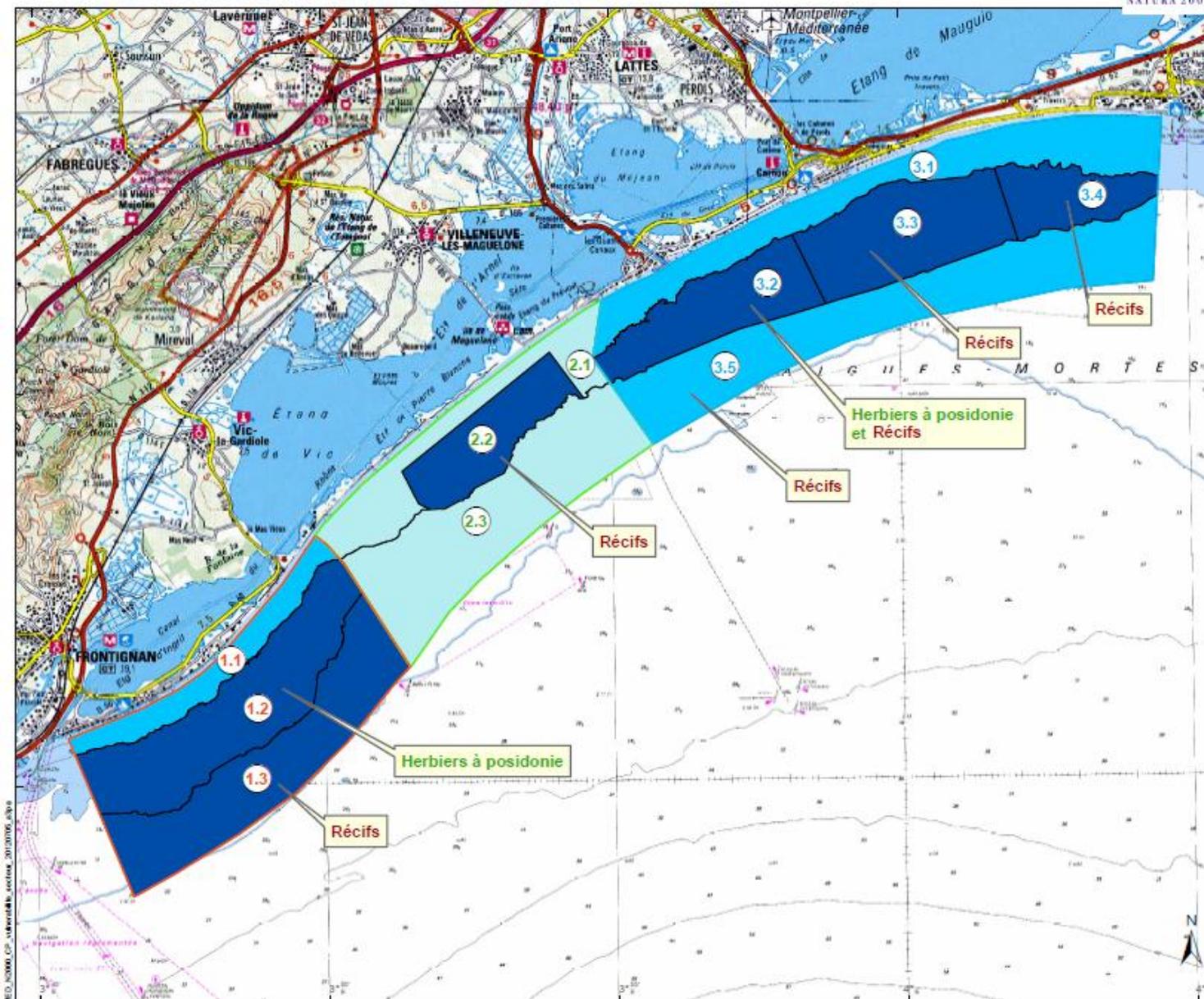
© Andromède Océanologie



© Andromède Océanologie



© Andromède Océanologie



Vulnérabilité

- faible
- modérée
- forte

étiquette Enjeu de conservation

Secteurs

- 1 - Plateau des Aresquiers
- 2 - Plateau de Maguelone et zone sableuse
- 3 - Plateau de Palavas-Carnon
- Limite des sous-secteurs

0 900 1800 3600 Mètres

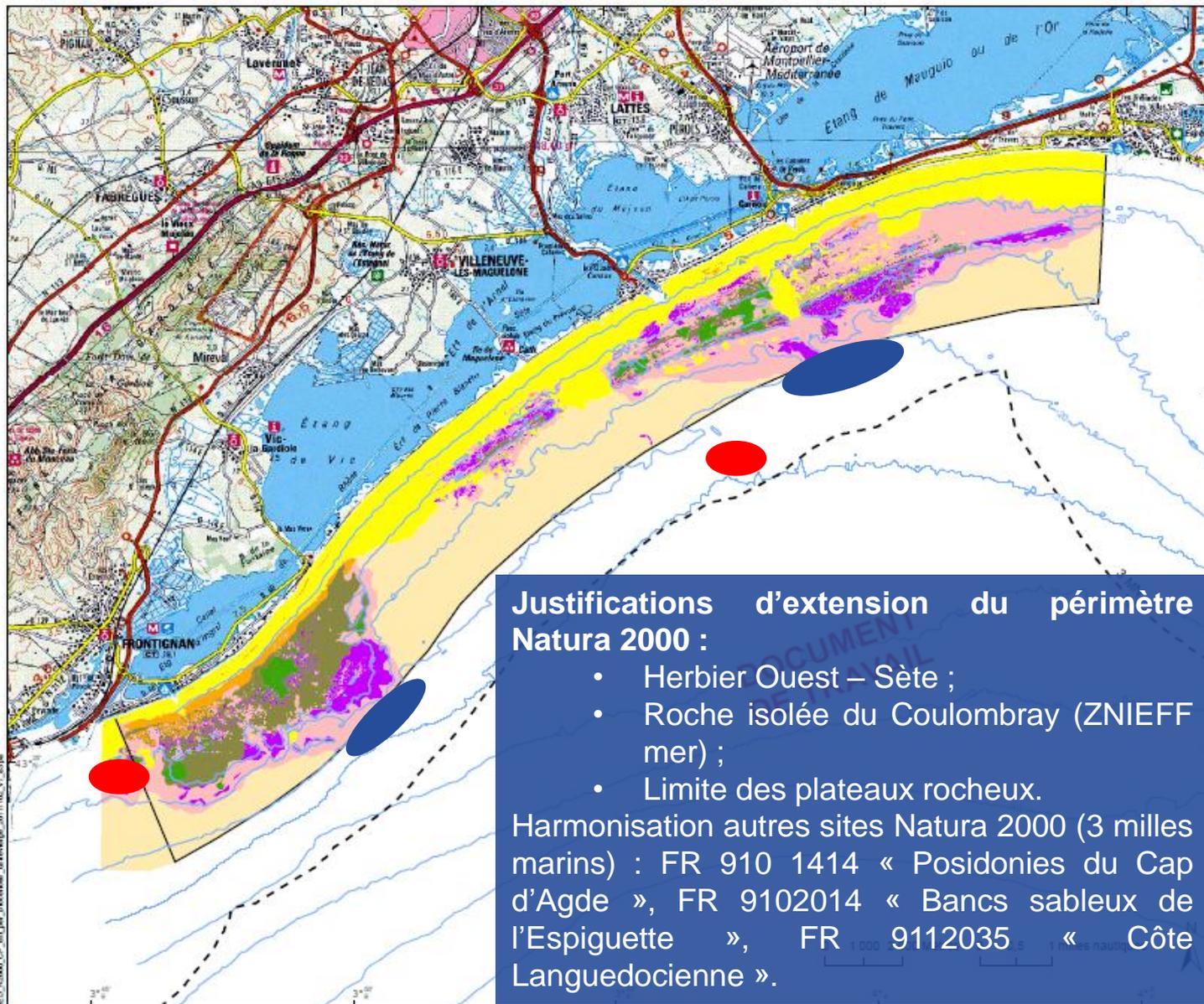
0 0,5 1 2 milles nautiques

Sources des données :

- Secteurs, sous-secteurs, vulnérabilité : AAMP, 2011
- Fond SCAN Littoral - copyright © IGN © SHOM - 2011
- Fond Scan 100 - IGN
- Délimitations maritimes françaises : SHOM, 2010 (ne pas utiliser pour la navigation)
- Bathymétrie : GEBCO-2008 - British Oceanographic Data Centre
- Délimitations administratives : IGN
- Pays : FAO

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRD 1980





HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE:

Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine (1110)

- sables fins bien calibrés ou de haut niveau
- sables grossiers et fins graviers sous l'influence des courants de fonds

Herbiers à Posidonie (1120)

- herbier de posidonie (recouvrement 51-100%)
- matte morte de posidonie

Récifs (1170)

- roche à algues photophiles
- roche à coralligène
- galets et petits blocs

Biocénoses des fonds meubles du circalittoral

- détritique côtier

Autre

- enrochement artificiel
- Périmètre du site N2000
- Limite indicative des 3MN (basée sur la ligne de base droite)

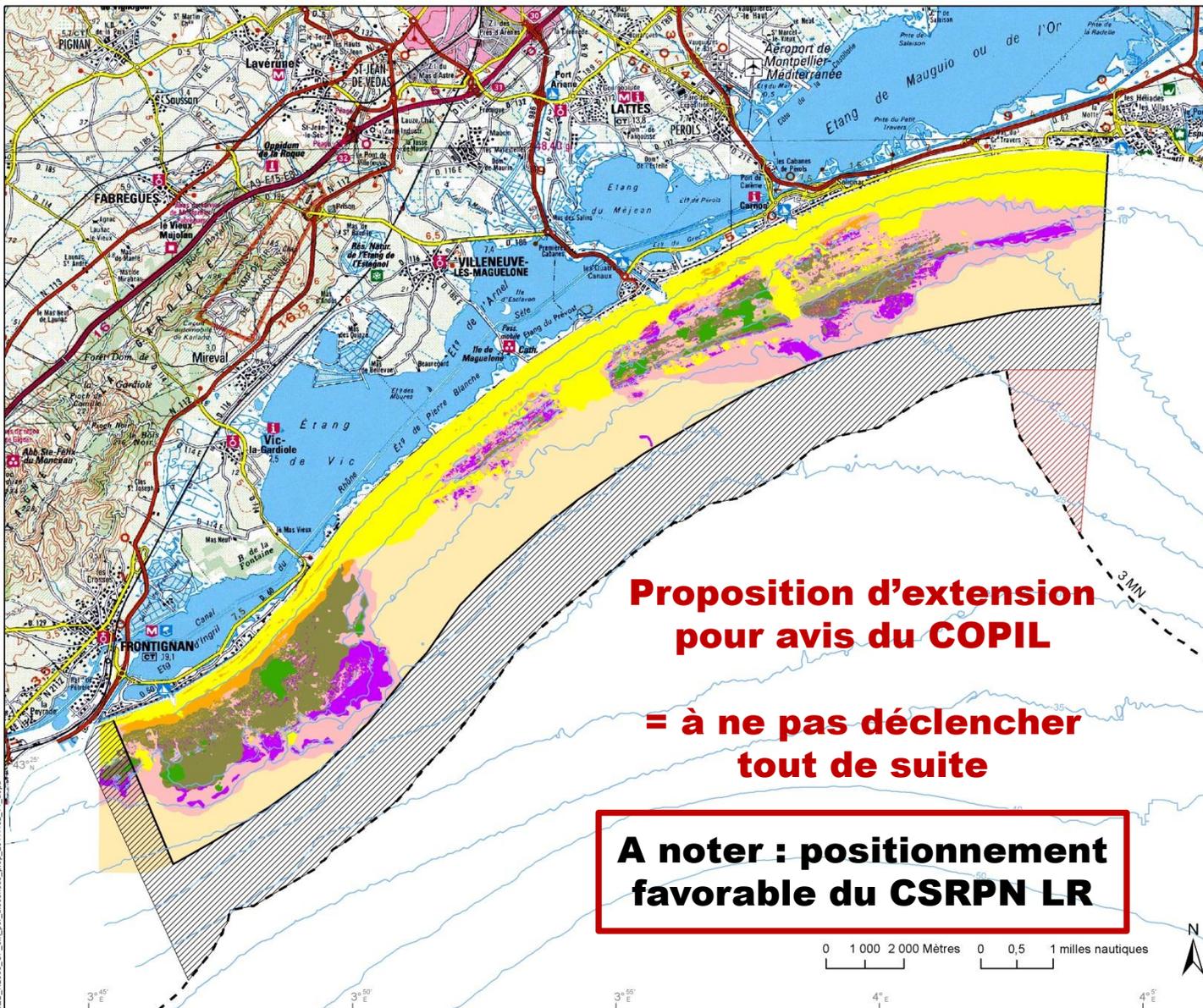
Sources des données :
 - Biocénoses, bathymétrie (0-35m) : DREAL, Andromède Environnement, 2008
 - Limite indicative des 3 MN : SHOM, Ifremer, 2008
 - Fond IGN Scan 100
 - Délimitations maritimes françaises : SHOM, 2010 (ne pas utiliser pour la navigation)
 - Bathymétrie : MediMap Group, Loubrieu B., Mascie J. et al. (2005) Morpho-bathymetry of the Mediterranean Sea, CIESM / Ifremer special publication, Atlases and Maps, two maps at 1/2 000 000 ; GEBCO-2008 - British Oceanographic Data Centre
 - Délimitations administratives : IGN ; - Pays : FAO

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRD 1980

Justifications d'extension du périmètre Natura 2000 :

- Herbier Ouest – Sète ;
- Roche isolée du Coulombray (ZNIEFF mer) ;
- Limite des plateaux rocheux.

Harmonisation autres sites Natura 2000 (3 milles marins) : FR 910 1414 « Posidonies du Cap d'Agde », FR 9102014 « Bancs sableux de l'Espiguette », FR 9112035 « Côte Languedocienne ».



**Proposition d'extension
pour avis du COPIL**

**= à ne pas déclencher
tout de suite**

**A noter : positionnement
favorable du CSRPN LR**



HABITATS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE:

Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine (1110)

- sables fins bien calibrés ou de haut niveau
- sables grossiers et fins graviers sous l'influence des courants de fonds

Herbiers à Posidonie (1120)

- herbier de posidonie
- matte morte de posidonie

Récifs (1170)

- roche à algues photophiles
- roche à coralligène
- galets et petits blocs

Biocénoses des fonds meubles du circalittoral

- détritique côtier

Autre

- enrochement artificiel
- Périmètre du site N2000 (actuel)
- Proposition d'extension de périmètre
- Limite indicative des 3MN (basée sur la ligne de base droite)

Sources des données :
 - Biocénoses, bathymétrie (0-35m) : DREAL, Andromède Environnement, 2008
 - Limite indicative des 3 MN : SHOM, Ifremer, 2008
 - Fond IGN Scan 100
 - Délimitations maritimes françaises : SHOM, 2010 (ne pas utiliser pour la navigation)
 - Bathymétrie : MediMap Group, Loubrieu B., Masclé J. et al. (2005) Morpho-bathymetry of the Mediterranean Sea, CIESM / Ifremer special publication, Atlases and Maps, two maps at 1/2 000 000 ; GEBCO-2008 - British Oceanographic Data Centre
 - Délimitations administratives : IGN ; - Pays : FAC

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRS 1980

0 1 000 2 000 Mètres 0 0,5 1 milles nautiques





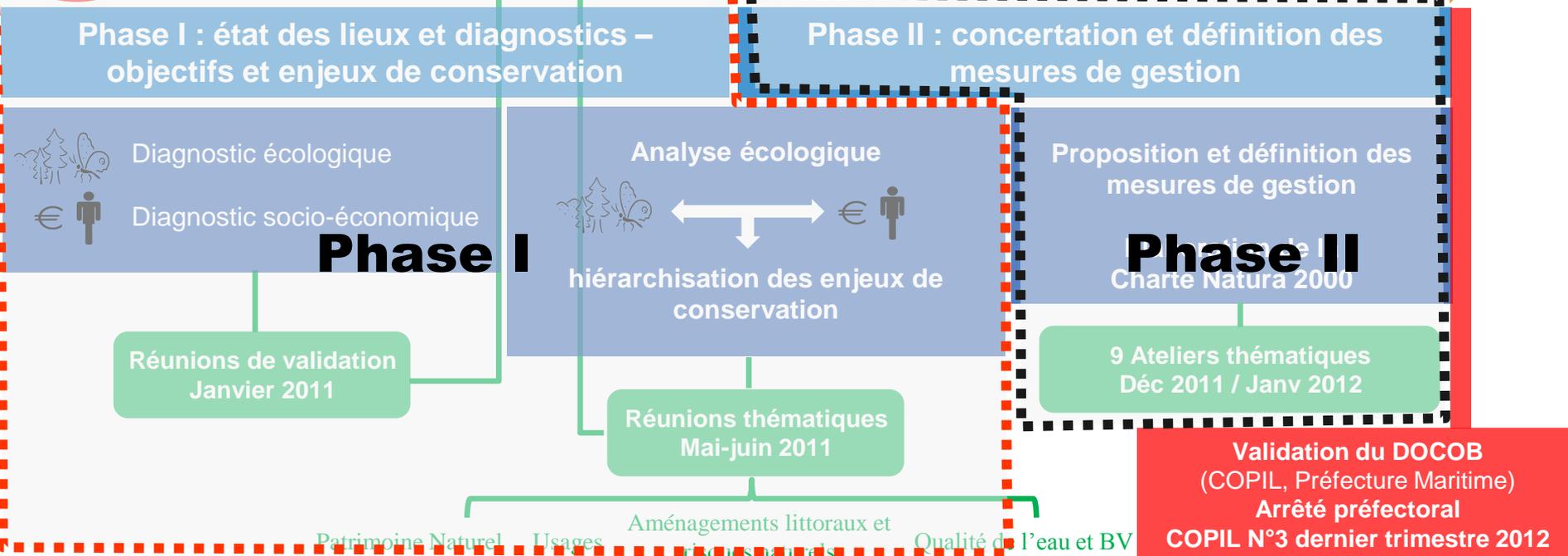
Le volet opérationnel du DOCOB - Tome II -

Phase I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Phase II : concertation et définition des mesures de gestion



Les étapes de réalisation du DOCOB



Phase I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Phase II : concertation et définition des mesures de gestion

Objectif : Identifier & concerter



TOME I

Inventaires écologique & socio-économique

Analyse écologique

3 orientations de gestion

Objectifs de développement durable

Mesure de gestion

Mesure de gestion

Mesure de gestion

Action **

Action *

Contrat

Charte Natura 2000

Définis au regard des enjeux de conservation et enjeux socio-économiques

Entretiens individuels, en groupe, réunions et ateliers thématiques, autres DOCOB(s)

Définir : un plan de financement de ces actions et contrats, les acteurs pressentis et le calendrier de mise en œuvre

Phase I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Phase II : concertation et définition des mesures de gestion



Large concertation des acteurs locaux

Les différents groupes de travail thématiques

8 groupes de travail réunis entre décembre 2011 et janvier 2012
+ 1 groupe de travail Charte Natura 2000 juin 2012

Objectif : Travailler et réfléchir aux orientations, mesures de gestion et actions à inscrire au DOCOB du site Natura 2000



Groupe de travail thématique	Date	Nombre de personnes
Patrimoine naturel	8-déc.-11	13
Nautisme et plaisance	13-déc.-11	15
Plongée sous-marine	14-déc.-11	16
Pêche de loisir	20-déc.-11	13
Sports de glisse	6-janv.-12	16
Pêche professionnelle et conchyliculture en mer	19-janv.-12	17
Aménagements littoraux et risques naturels	17-janv.-12	15
Qualité de l'eau et bassins versants	26-janv.-12	12
Participation totale		117



1 réunion de pré-validation
du Tome II
+ de 50 acteurs

Phase I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

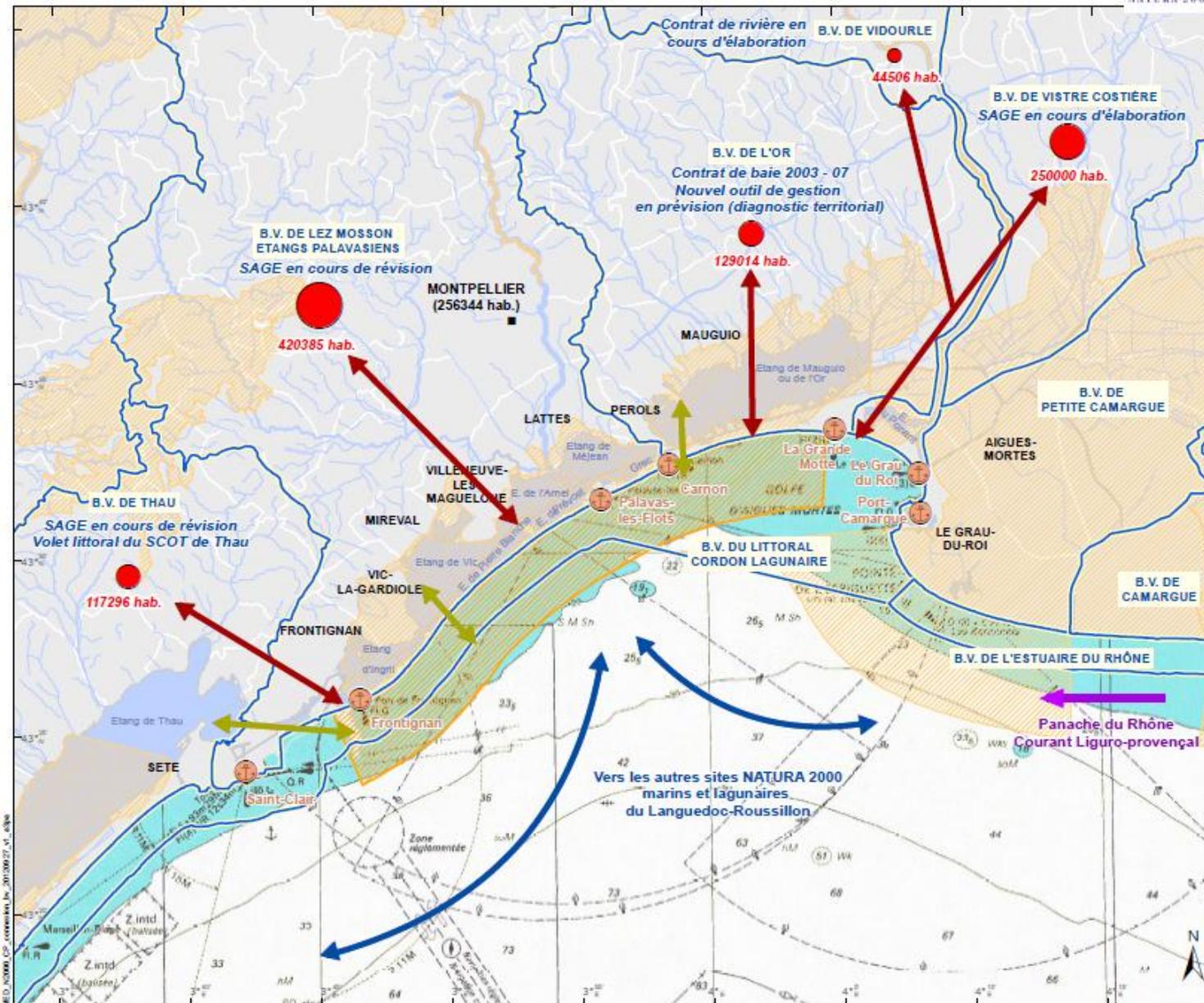
Phase II : concertation et définition des mesures de gestion



Un objectif : aboutir à un DOCOB intégré

Mise en cohérence des territoires : articulation « Terre – Mer » (ex. problématique qualité de l'eau)





Echanges avec les structures :

- des bassins versants
- des sites N2000 marins
- des sites N2000 lagunaires
- Port

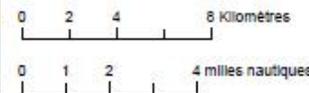
- Bassin versant
- hydrographie

Sites Natura 2000 :

- Posidonies de la côte palavasienne
- Autres sites Natura 2000

Population par bassin versant (INSEE 2009) :

- 100 000 habitants
- 10 000 habitants



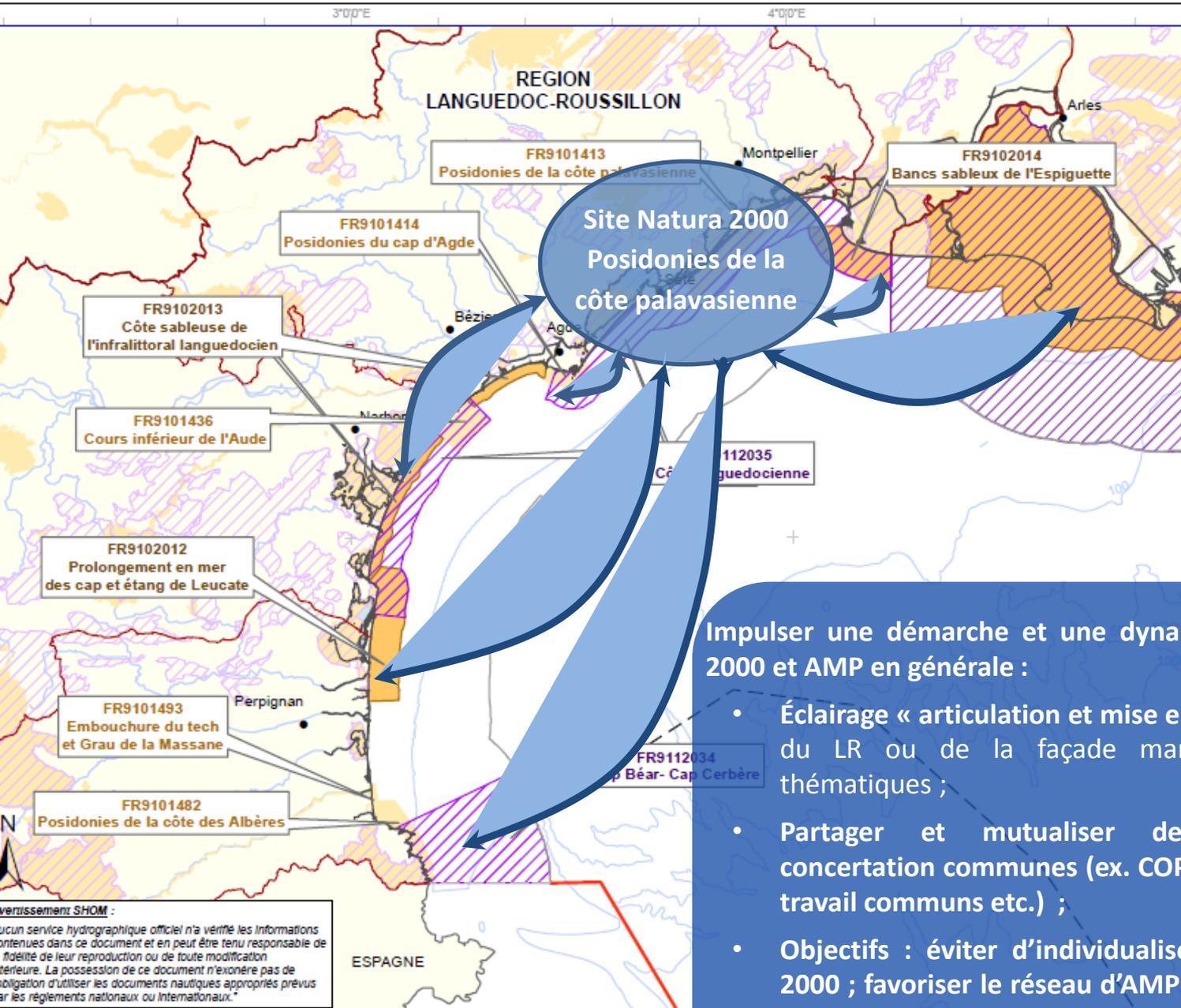
- Sources des données :
- Echanges : Agence des AMP
 - Bassin versant : Agence de l'Eau - GIE
 - Hydrographique et délimitations administratives : IGN - BD Carthage IGN-BO Carlo ; - Site N2000 : INPN / MNHN
 - Fond SHOM 150
 - Délimitations maritimes françaises : SHOM, 2010
 - * (ne pas utiliser pour la navigation)
 - Bathymétrie : GEBCO-2008 - British Oceanographic Data Centre
 - Pays : FAO

Système de coordonnées : Lambert 93 / RGF93 / IAG GRD 1980



RESEAU NATURA 2000 EN MER - REGION LANGUEDOC-ROUSSILLON

RESEAU NATURA2000 EN MER
Directive Habitats-Faune-Flore
Directive Oiseaux



REGION
LANGUEDOC-ROUSSILLON

LEGENDE

NATURA2000 - DHFF:

- nouveau site ou extension (pSIC transmission 2008)
- site antérieur (SIC / pSIC)

NATURA2000 - DO:

- nouveau site ou extension (ZPS désignation 2008)
- site antérieur (ZPS)

- Ville
- Département littoral

Délimitation des espaces maritimes:

- Frontière maritime française ou ZPE
- Limite de la mer territoriale française
- Zone de protection halieutique espagnole

Sources des données :
MNH, PREMAR, DREAL, AAMP (périmètres Natura2000) ; AAMP (ZPH d'après le décret royal espagnol 1313/1997 du 01/08/1997 portant création d'une zone de protection halieutique en Méditerranée française métropolitaine d'après les données SHOM/IGN trait de côte histolit (v. 1.0, déc 2007) et données SHOM (contrat n°39/2008 délimitations des espaces maritimes français - v. 1.0, nov. 2007) ; et « Bats d'eau - Contenton (SIAAMP n°9776) » ; SHOM (base SHOM).

Impulser une démarche et une dynamique inter-sites Natura 2000 et AMP en générale :

- Éclairage « articulation et mise en cohérence entre AMP » du LR ou de la façade maritime en fonction des thématiques ;
- Partager et mutualiser des réflexions, actions, concertation communes (ex. COPIL inter-sites, groupes de travail communs etc.) ;
- Objectifs : éviter d'individualiser la vie du site Natura 2000 ; favoriser le réseau d'AMP ; meilleure lisibilité pour les acteurs.

0 6 12 milles nautiques

0 6 12 milles nautiques

Phase I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Phase II : concertation et définition des mesures de gestion



Les orientations de gestion identifiées

Conserver les habitats naturels et les espèces d'intérêt communautaire tout en contribuant à la gestion durable des activités et à la valorisation du territoire



Volet I

Renforcer la connaissance des habitats et des espèces d'intérêt communautaire et suivre leur évolution (HAB)



Volet II

Favoriser le développement durable et la valorisation des usages et des activités socio-économiques compatibles avec les enjeux de conservation du site Natura 2000 (ACT)



Volet III

Contribuer à l'articulation des différentes démarches de gestion du littoral en intégrant les interactions bassins versants – lagunes – mer, avec les enjeux de conservation du site Natura 2000 (ATM)

+ Communication, sensibilisation et animation

Phase I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Phase II : concertation et définition des mesures de gestion



Les orientations de gestion identifiées

40 mesures de gestions
77 actions opérationnelles
13 actions de « routine » = animation du DOCOB

Code couleur des priorités de mise en œuvre des actions



Catégories des actions et légende des pictogrammes



= Veille et suivi



= Etude et amélioration des connaissances



= Articulation des démarches existantes et mise en cohérence



= Appui réglementaire



= Communication et sensibilisation

Phase I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Phase II : concertation et définition des mesures de gestion



Partenariats à faire naître : *techniques, financiers, scientifiques, administratifs*

DOCOB opérationnel & accessible



Identifier les modes de financement et les partenaires

ACTION

Relevant directement des objectifs de Natura 2000

- Financement animation (temps animateur)
- Financement, co-financement actions (ex. contrats)

Contribution positive pour le site Natura 2000

- Appui technique (temps animateurs) & co-financement possible
- Actions existantes = intégrer les enjeux et objectifs liés au site Natura 2000

RENCONTRE DES PARTENAIRES POTTENTIELS : sur une ou plusieurs actions ; peuvent être d'ordre technique, financier, scientifique, administratif.

Important de faire part de votre volonté de partenariat
Appropriation du site Natura 2000 et de sa gestion par les acteurs !



- Orientation de gestion : HAB. Renforcer la connaissance des habitats et des espèces d'intérêt communautaire et suivre leur évolution
- Objectif de développement durable : HAB.3 Pérenniser les suivis sur les habitats d'intérêt communautaire
- Mesure de gestion : HAB.3.1 Poursuivre les suivis menés sur les herbiers à posidonies

Zone d'application de l'action



**24 fiches actions rédigées
= actions jugées par les opérateurs et acteurs comme prioritaires**

Enjeux et justification de l'action

Habitats et espèces d'intérêt communautaire justifiant l'action	Herbier à posidonies (1120)
Contexte	Dans le cadre de la démarche Natura 2000, les herbiers à posidonies du site ont fait l'objet d'un suivi écologique en 2007 et 2011. Une première dynamique d'évolution a pu être mise en évidence; dynamique qu'il convient de confirmer à travers une mise en routine des suivis sur cet habitat prioritaire. De plus, un document cadre de mise en cohérence des méthodes de suivi des herbiers à posidonies au sein des sites Natura 2000 marins du Languedoc-Roussillon ¹⁴ prévoit un calendrier commun, avec des suivis tous les deux ans.
Menaces potentielles	Ancrage; aménagement et urbanisation du littoral; mauvaise qualité des eaux; dégradation mécanique; déséquilibre de l'écosystème (ex. surpâturage); modification des apports sédimentaire; espèces invasives
Objectifs de l'action	Poursuivre l'acquisition de connaissance sur cet habitat; évaluer la dynamique de l'habitat et son état de conservation

Dans ce contexte, une action opérationnelle est prévue en 2013 : « mettre en œuvre un suivi de l'herbier à posidonies ».

¹⁴ Blouet S., Lenfant P., Dupuy de la Grandrive R., Laffon J.-F., Chéré E., Courp T., Gruselle MC, Ferrari B., Payrot J. 2010. Mise en cohérence des méthodes de suivis des herbiers de Posidonie au sein des sites Natura 2000 marins en Languedoc- Roussillon. Rapport ADENA-CNRS/EPHE/UPVD-CG66-AAMP, Fr 52p.

Description de l'action et dispositif de mise en œuvre en 2013

Description de l'action :

Cette action Natura 2000 prévoit un suivi de l'état de conservation des herbiers à posidonies tous les 2 ans : 2013 - 2015 - 2017 etc.

Méthode de mise en œuvre :

Mise en routine des suivis de l'état de conservation des herbiers. Conformément au guide de mise en cohérence des méthodes de suivis des herbiers à posidonies du Languedoc-Roussillon, 4 micro-cartographies et 3 carrés permanents seront suivis tous les deux ans sur le site Natura 2000.

Indicateurs de suivi et d'évaluation :

Indicateur	Mode de collecte / protocole	Responsable
Suivi	Elaboration d'un cahier des charges; étude = suivi de divers paramètres*; contrôle du respect du cahier des charges; rapport	Structure animatrice Andromède Océanologie - Voile de Neptune
Evaluation	Evolution de l'état de conservation et de la dynamique des herbiers à posidonies	Structure animatrice

* Descripteurs de l'état de conservation (Blouet S., 2011; MNHN., 2011) :

Structure générale de l'herbier

- caractérisation de la nature du substrat; caractérisation des structures érosives et mattes mortes; caractérisation du contour des micro-structures internes de l'herbier.
 - identification des impacts naturels et anthropiques sur l'herbier
- Perturbations physiques :** Artificialisation du milieu : présence ou absence de structure artificialisées (endiguements, enrochements

passages de câbles etc.); actions anthropiques sur les mattes : observations des blocs de matte arrachés, des traces de sillons et trous dus à l'action des chaluts et des ancrs, etc ;
Perturbations biologiques : Observation des surfaces couvertes par les caulerpes et les rhodobiontes (espèces absentes du site Natura 2000 = veille);
Pressions de pollution : Observation de macro-déchets, filets et autres engins de pêche, mouillages perdus etc.

Caractérisation de la matte

- mesure du déchaussement des rhizomes plagiotropes et orthotropes.

Analyse de l'état de vitalité de la plante

- mesure de la densité foliaire (nombre de faisceaux/m²);
- indice d'expansion de l'herbier, avec le pourcentage de rhizomes plagiotropes;
- longueur des feuilles F1 et F2 (première et deuxième plus grande feuille par faisceaux) sur 30 faisceaux;
- taux de recouvrement de l'herbier;
- caractérisation du taux de consommation de l'herbier par les herbivores et les effets de l'hydrodynamisme.

Partenaires et acteurs pré-identifiés ou potentiels

Maître d'ouvrage pressenti : Andromède Océanologie

Maître d'œuvre pressenti : Andromède Océanologie et Le Voile de Neptune

Partenaires scientifiques et techniques pressentis :

Partenaire (potentiels)	Mode de participation potentiel
DREAL LR	Appui scientifique via le CSRPN
AAMP	Appui technique et scientifique
AERM&C	Appui technique et scientifique

Phase I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Phase II : concertation et définition des mesures de gestion



Volet I – HAB « Patrimoine Naturel »

Synthèse

Volet I – HAB : 5 objectifs de développement durable ➡ des mesures et des actions dont le but est :

- **Maintenir et conserver** les potentialités faunistiques et floristiques (patrimoine naturel) des grands types d'habitats identifiés sur le site Natura 2000
- **Enrayer leurs régressions** notamment l'herbier de posidonie ➡ comprendre les causes de régression
- **Améliorer la connaissance et suivre l'évolution** de ces habitats et espèces
➡ études (état 0 & poursuivre les suivis engagés)
- **Sensibiliser et communiquer** sur la richesse du patrimoine naturel du site et les actions entreprises dans le cadre de Natura 2000



Phase I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Phase II : concertation et définition des mesures de gestion



Volet II – ACT « Usages »

Synthèse

Volet II – ACT : 9 objectifs de développement durable  des mesures et des actions dont le but est :

- **Maintenir** les usages et activités socio-économiques du site Natura 2000 dans le respect des enjeux de conservation identifiés
- **Limiter les pressions anthropiques** (dégradations mécaniques, macro-déchets *etc.*)
- **Inscrire** les usages et activités socio-économiques du site Natura 2000 **dans une logique de développement durable en intégrant et renforçant les mesures et pratiques existantes compatibles avec les enjeux de conservation** du site Natura 2000 ;
- **Sensibiliser et communiquer** sur la richesse du patrimoine naturel du site et les bonnes pratiques à adopter dans le cadre des usages et activités liées au site Natura 2000



Phase I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Phase II : concertation et définition des mesures de gestion



Volet III – ATM « Articulation Terre - Mer »

Synthèse

4 objectifs de développement durable



des mesures et des actions dont le but est :

- Améliorer et suivre la qualité des eaux littorales
- Limiter les impacts sur les habitats et espèces d'intérêt communautaire des aménagements littoraux et travaux réalisés sur le littoral du site Natura 2000 et dans sa proximité directe
- Favoriser la communication et le transfert d'expérience entre les gestionnaires terrestres et marins
- Harmoniser et mutualiser les actions et outils de communication et sensibilisation des écosystèmes lagunaires et marins



Phase I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Phase II : concertation et définition des mesures de gestion



**Animation du DOCOB
= Actions de « routine »**

Phase I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Phase II : concertation et définition des mesures de gestion

 **Actions d'animation du DOCOB (temps & financement animateur)**

Animer, mettre à jour, évaluer et réviser le DOCOB

Action

Coordonner et accompagner la mise en œuvre des actions du DOCOB au regard des priorités définies et des opportunités

Mesurer et évaluer l'efficacité des mesures de gestion et actions mises en œuvre par le DOCOB sur la conservation des habitats et espèces d'IC

Réunir annuellement les membres du COPIL

Mettre en œuvre si nécessaire une révision du DOCOB

Phase I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Phase II : concertation et définition des mesures de gestion

 **Actions d'animation du DOCOB (temps & financement animateur)**

Animer, mettre à jour, évaluer et réviser le DOCOB

Sensibiliser et communiquer sur la richesse du patrimoine naturel du site et les actions entreprises dans le cadre de Natura 2000

Action

Pérenniser l'alimentation et la mise à jour régulière d'un site internet

Mettre en place une newsletter

Définir une stratégie de communication et de sensibilisation aux enjeux de conservation du patrimoine naturel du site Natura 2000

Intégrer la démarche et le site Natura 2000 au paysage local, à travers l'information régulière des différents médias locaux et régionaux

Phase I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Phase II : concertation et définition des mesures de gestion

 **Actions d'animation du DOCOB (temps & financement animateur)**

Animer, mettre à jour, évaluer et réviser le DOCOB

Sensibiliser et communiquer sur la richesse du patrimoine naturel du site et les actions entreprises dans le cadre de Natura 2000

Faciliter la communication entre les acteurs du site Natura 2000

Action

Utiliser l'espace proposé par Natura 2000 comme une plate forme de concertation

Partager et valoriser les résultats des études et suivis auprès des usagers et du grand public

Phase I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Phase II : concertation et définition des mesures de gestion

 **Actions d'animation du DOCOB (temps & financement animateur)**

Animer, mettre à jour, évaluer et réviser le DOCOB

Sensibiliser et communiquer sur la richesse du patrimoine naturel du site et les actions entreprises dans le cadre de Natura 2000

Faciliter la communication entre les acteurs du site Natura 2000

Permettre l'évolution des comportements par la généralisation des bonnes pratiques

Action

Engager un travail d'adhésion auprès des acteurs sur la Charte collective du site Natura 2000

Evaluer l'application de la Charte collective Natura 2000

Phase I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Phase II : concertation et définition des mesures de gestion



La Charte Natura 2000 Collective

Phase I : état des lieux et diagnostics – objectifs et enjeux de conservation

Phase II : concertation et définition des mesures de gestion



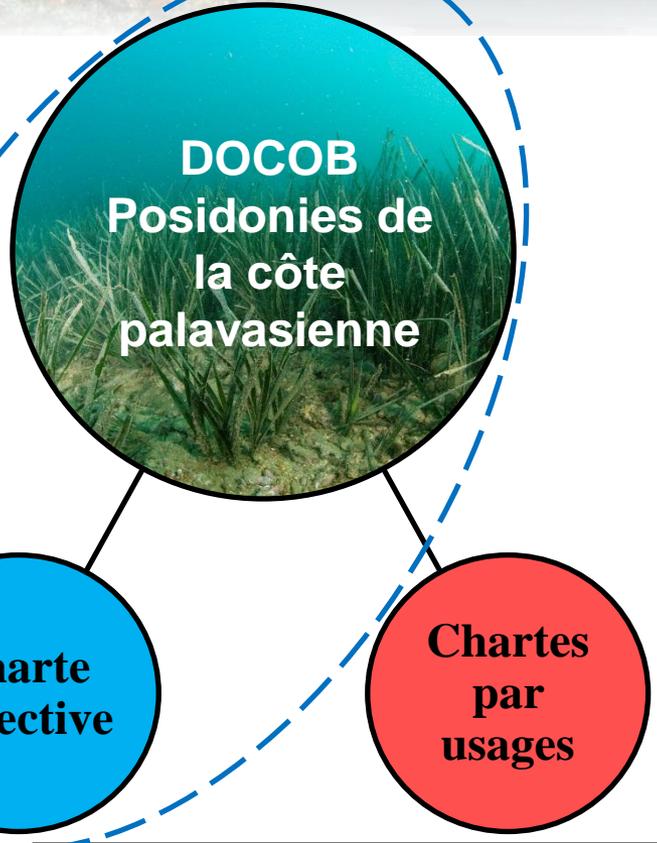
La Charte Collective Natura 2000

Charte Natura 2000 Collective

Elaborée par l'intermédiaire :

- Des réunions, groupes de travail, rencontres et échanges informels etc.
- Retour d'expérience des chartes Natura 2000 en mer et « mixtes » sur les trois façades.

- Ensemble des usagers du site Natura 2000
- Engagements et recommandations généraux



- A co-construire durant la phase d'animation du DOCOB
- Sous la forme d'un « cahier des charge »
- Validation par le COPIL et le Préfet Maritime = sécurise l'évaluation des incidences

NE SECURISE PAS L'EVALUATION DES
INCIDENCES AU TITRE DE NATURA 2000



Charte Natura 2000

Collective

FR9101413 Posidonies de la côte palavasienne

Natura 2000 c'est ...

En concertation avec les acteurs locaux, trouver le juste équilibre entre le développement durable des activités économiques et la préservation des richesses naturelles d'un site et du réseau Natura 2000, en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles du site.

Halte aux idées reçues !

Un site Natura 2000 en mer n'est pas un musée où toute activité serait interdite et où l'homme ne serait que spectateur. Bien au contraire, l'homme doit y être acteur.

Signer la Charte Collective pour ...

Partager des valeurs communes et contribuer à la conservation de notre patrimoine naturel marin.

La Charte Collective contient ...

Une liste d'engagements volontaires correspondant aux pratiques de gestion et aux comportements favorables à la conservation d'un bien commun : le milieu marin.

La Charte Collective s'adresse...

A tous les usagers du site Posidonies de la côte palavasienne, qu'ils soient individuels ou regroupés en collectif, exerçant une activité professionnelle ou de loisir. L'adhésion à cette Charte Collective est effective pour 5 ans (Art. R. 414-12 du Code de l'environnement).

Une démarche volontaire...

Qui ne se substitue pas aux obligations réglementaires et légales existantes liées aux usages de la mer, à l'exploitation de ses ressources et aux évaluations des incidences au titre de Natura 2000. Il convient donc de prendre connaissance de la réglementation en vigueur relative à votre activité et de la respecter.

- POUR EN SAVOIR PLUS -

Site internet : <http://cote-palavasienne.n2000.fr/>

Contact : (Nom & coordonnées de la structure animatrice)



Credits photos : Andromède Océanologie / Agence des aires marines protégées, Marion CORRE, Boris DANIEL / CESTMED.

Présentation du site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne

Situé dans la partie la plus septentrionale du golfe du Lion, le site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne couvre une vaste étendue marine de 10 830 hectares entre les communes de La Grande-Motte et Frontignan et ce jusqu'àux 2 milles marins au large.

Ce site Natura 2000 présente une grande diversité d'habitats et de paysages sous-marins qui en font toute sa richesse et sa singularité. Il correspond d'ailleurs à l'un des trois sites du Languedoc-Roussillon désignés site Natura 2000 pour la présence de l'habitat prioritaire « herbiers de posidonies ». Constitué majoritairement de zones sableuses, de plateaux rocheux, et d'herbiers de posidonies, ce site est notamment fréquenté par le grand dauphin ainsi que par la tortue caouanne qui apprécient ses eaux riches et peu profondes.

Les habitats et espèces d'intérêt communautaire* en image



Herbiers de posidonies
(*Posidonia oceanica*)



Récifs



Bancs de sable à faible
couverture permanente
d'eau marine



Grand dauphin
(*Tursiops truncatus*)



Tortue caouanne
(*Caretta caretta*)

* Les habitats et espèces d'intérêt communautaire : habitats et espèces pour lesquels la Communauté européenne a une responsabilité de conservation particulière.

Signature conviviale de la Charte Natura 2000 collective

Sur l'ensemble du site Posidonies de la côte palavasienne,
je m'engage à :

Engagements généraux

- Veiller à ne pas détruire ou porter atteinte aux habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site Natura 2000, et d'une manière générale au patrimoine naturel marin ;
- M'assurer que la pratique de mon activité ou projet est compatible avec les objectifs de conservation du site Natura 2000.

Engagements liés aux usages et activités

- Proscrire le mouillage de mon bateau sur les herbiers de posidonies et les récifs, au profit des zones sableuses ;
- Rester à plus de 100 mètres en position $\frac{3}{4}$ arrière et adopter un comportement discret lors d'observations des cétacés et tortues ;
- Diversifier autant que possible mes zones de pratiques ;
- Favoriser la cohabitation de l'ensemble des usagers du site Natura 2000.

Engagements liés la qualité des eaux littorales

- Adopter une démarche globale de respect de la qualité des eaux à terre comme en mer, contribuant à limiter l'impact de l'homme sur la qualité des milieux aquatiques. Quelques exemples :
 - Ramener à terre tous mes déchets et ceux récoltés et utiliser les installations de récupération ;
 - Utiliser les zones de carénage équipées de dispositifs de récupération et de traitement des eaux usées pour l'entretien de mon bateau ;
 - Utiliser des produits d'entretien respectueux de l'environnement.

Engagements participatifs*

- Informer et sensibiliser les usagers sur la fragilité et le respect de l'environnement marin du site Natura 2000 ainsi que l'existence de cette Charte ;
- Collaborer autant que possible à l'atteinte des objectifs de gestion du site Natura (exemples : collecte de macro-déchets, veille écologique avec des suivis expérimentaux etc.) ;
- Contribuer à la veille écologique sur le site Natura 2000 Posidonies de la côte palavasienne, en devenant un observateur actif. Quelques exemples :
 - Partager avec la structure animatrice mes observations naturalistes sur la faune et la flore marine ;
 - Signaler les dégradations et atteintes portées au milieu marin ;
 - Informer les organismes compétents en cas de capture accidentelle ou d'observation de cétacés et tortues échoués ou morts (cf. contacts).

Cochez le type d'adhésion :

- Adhésion individuelle
 - Promouvoir les principes et valeurs du site Natura 2000 auprès de mes réseaux sociaux et des autres usagers du site Natura 2000 et recommander leur adhésion à cette Charte.
- Adhésion d'une structure
 - Partager les objectifs de Natura 2000 et de sa Charte avec l'ensemble des adhérents / clients de ma structure ;
 - Informer et sensibiliser régulièrement mes adhérents / clients sur :
 - les impacts environnementaux potentiels de(s) l'activité(s) pratiquée(s) ;
 - les dispositions réglementaires existantes ;
 - les bonnes pratiques à avoir individuellement et collectivement.

Fait à :

Le :

Nom de l'adhérent ou de la structure et signature :

CONTACTS - ALERTES

CROSS : radio VHF canal 16

Pompiers : 18 ou 112

Echouage cétacés : Réseau National Echouage (RNE)

Contactez le GECEM : 04.91.26.72.25 / 06.27.02.58.66

Echouage tortues marines :

Contactez le CESTMed (centre de soins) : 04.66.51.57.37 / 06.24.47.51.55

Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française (RTMMF) : 06.64.79.54.23

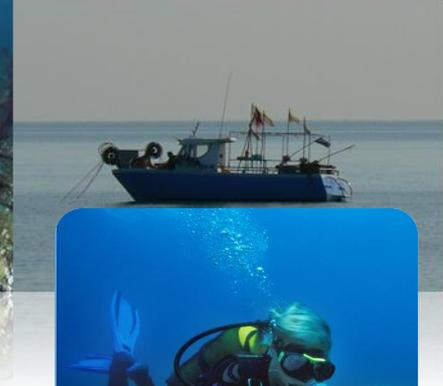
* Dans la mesure de mes disponibilités et compétences



**Avis favorable du CSRPN LR
le 13 nov. 2012**

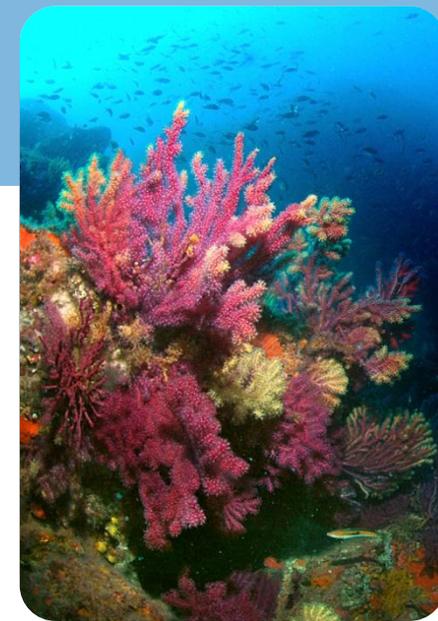
Discussion Validation du DOCOB





ANIMATION 2013

Actions opérationnelles & d'animation

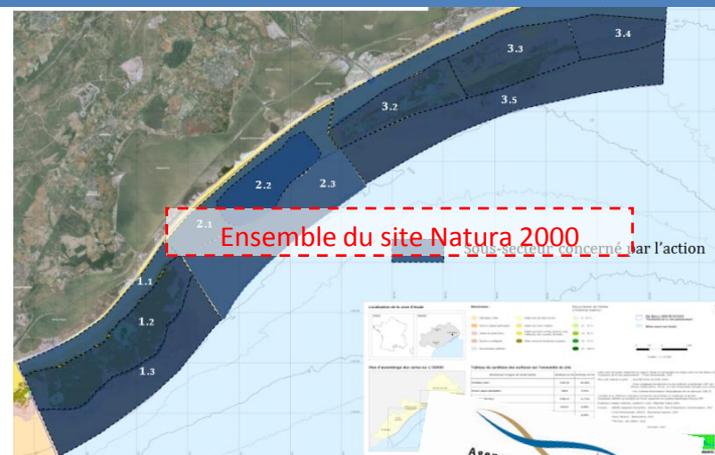




Elaborer et diffuser une plaquette d'information sur le site Natura 2000

Mesure de gestion : COM.1.1 Sensibiliser et communiquer auprès du grand public et des usagers du site Natura 2000

Zone d'application de l'action



Contexte

Afin de présenter et de porter à connaissance du plus grand nombre les enjeux et les objectifs du site Natura 2000, la conception d'un outil de communication de type plaquette s'avère efficace notamment à travers une distribution large via des canaux de diffusion prédéfinis.

Objectifs de l'action

Présenter le site Natura 2000 ; informer, sensibiliser et communiquer sur les richesses et la fragilité écologique du site Natura 2000 ; faciliter l'appropriation par les acteurs des enjeux et des objectifs du site Natura 2000 ;



Coût total de l'action : 2 000 € + temps animateur (100 % Natura 2000)



MO Structure animatrice





Appui à la mise en place d'une zone de réhabilitation des tortues marines

Mesure de gestion : HAB.1.5 Développer les connaissances et améliorer l'état de conservation des espèces d'intérêt communautaire identifiées sur le site Natura 2000

Contexte

Espèce présente sur le site Natura 2000, mais dont les observations et les connaissances scientifiques restent très parcellaires : en 2010, 4 observations entre juillet et août et depuis 2005, 65 tortues relâchées sur le site Natura 2000 ou dans sa proximité directe par le CESTMed après une période au centre de soin (cf. Fiche Tortue Caouanne - Tome 1).

Menaces potentielles

Capture accidentelle ; mauvaise qualité des eaux ; densité du trafic maritime ; dérangement (visuel - sonore) ; macro-déchet

Objectifs de l'action

Améliorer les connaissances et l'état de conservation de la tortue caouanne ; sensibiliser, informer et communiquer sur cette espèce marine

Zone d'application de l'action



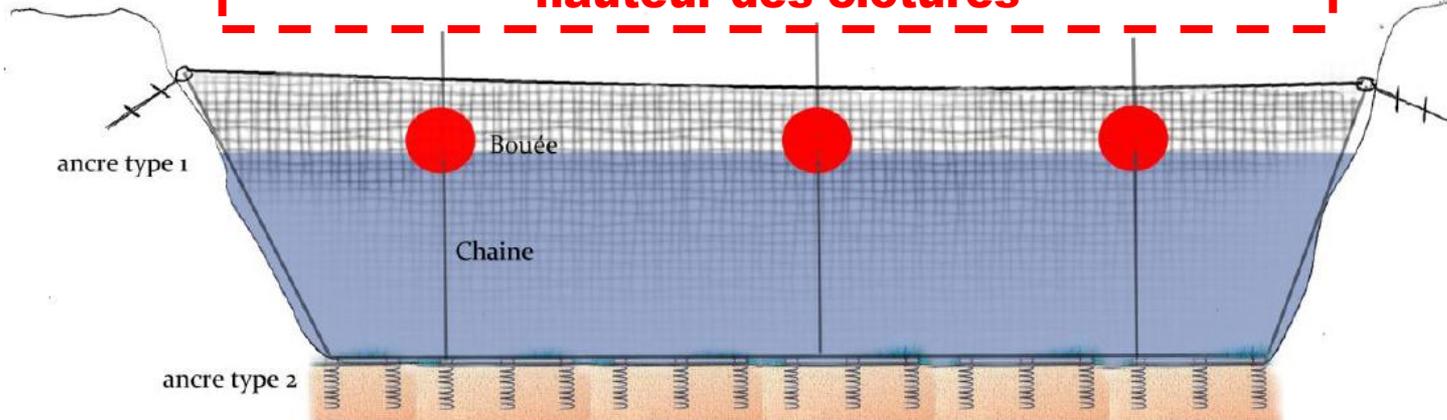
© CESTMed

€ **Coût total de l'action : 26 820 €**
Contribution de Natura 2000 : 13 000 €
+ temps animateur

Carte de l'étang du ponant :



Interrogation des services vétérinaire sur la hauteur des clôtures



Schémas de la coupe transversale du canal



Mettre en œuvre un suivi des herbiers à Posidonies

Mesure de gestion : HAB.3.1 Poursuivre les suivis menés sur les herbiers à posidonies

Contexte

Dans le cadre de la démarche Natura 2000, les herbiers à posidonies du site ont fait l'objet d'un suivi écologique en 2007 et 2011. Une première dynamique d'évolution a pu être mise en évidence ; dynamique qu'il convient de confirmer à travers une mise en routine des suivis sur cet habitat prioritaire. De plus, un document cadre de mise en cohérence des méthodes de suivi des herbiers à posidonies au sein des sites Natura 2000 marins du Languedoc-Roussillon prévoit un calendrier commun, avec des suivis tous les deux ans.

Menaces potentielles

Ancrage ; aménagement et urbanisation du littoral ; mauvaise qualité des eaux ; dégradation mécanique ; déséquilibre de l'écosystème (ex. surpâturage) ; modification des apports sédimentaire ; espèces invasives

Objectifs de l'action

Poursuivre l'acquisition de connaissance sur cet habitat ; évaluer la dynamique de l'habitat et son état de conservation

Zone d'application de l'action



Voile de Neptune

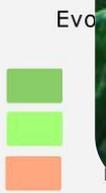
Coût total de l'action : 20 000 € (100% Natura 2000)



© Voile de Neptune



© Andromède Océanologie



Suivi scientifique des herbiers – évaluation de l'état de santé



Soutenir les manifestations et campagnes de sensibilisation au patrimoine naturel marin

Mesure de gestion : COM.1.1 Sensibiliser et communiquer auprès du grand public et des usagers du site Natura 2000

Contexte

Les initiatives de sensibilisation et de communication sur le milieu marin sont nombreuses au sein du département de l'Hérault. Natura 2000 doit donc s'y intégrer et être force de proposition sur de nouvelles initiatives en fonction des besoins et des opportunités.

Objectifs de l'action

Informer, sensibiliser et communiquer sur les richesses et la fragilité écologique du site Natura 2000 ; faciliter l'appropriation par les acteurs des enjeux et des objectifs du site Natura 2000 ; intégrer les problématiques de Natura 2000 aux manifestations et campagnes existantes de sensibilisation sur le milieu marin ; favoriser le lien entre les organisateurs de manifestation et la structure animatrice

Zone d'application de l'action



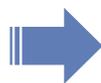
2 actions opérationnelles sont prévues en 2013 :

- Appuyer la campagne régionale CAP ECONAV 2013
- Appuyer la campagne du Seaquarium du Grau-du-Roi à destination des plagistes et des bases nautiques du site Natura 2000





Soutenir les manifestations et campagnes de sensibilisation au patrimoine naturel marin



Appuyer la campagne régionale CAP ECONAV 2013



Voile de Neptune

5 escales le long des côtes régionales (au sein d'aires marines protégées)

Sensibilisation de nombreux sujets :

- les AMP,
- l'éconavignation,
- l'écoexploration,
- les pratiques durables en milieu marin, le patrimoine maritime,
- la biodiversité marine,
- les pollutions,
- les déchets en mer, etc.

Conférences, village, animations etc.



LES ESCALES CAP ECONAV POTENTIELLES EN LR



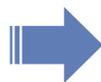
Coût total de l'action : 30 000 €

Contribution de Natura 2000 : 5 000 € + temps animateur





Soutenir les manifestations et campagnes de sensibilisation au patrimoine naturel marin



Appuyer la campagne du Seaquarium du Grau-du-Roi à destination des plagistes et des bases nautiques du site Natura 2000

40 établissements de plage & 7 bases nautiques
Espiguette ➔ Sète

Campagne existante depuis 2012

Sensibilisation d'un large public au problématique de l'environnement marin :

- ses richesses
- mais également sa fragilité



€ **Coût total de l'action : 12 700 €**
Contribution de Natura 2000 : 4 000 € + temps animateur





Appuyer la mise en œuvre d'un outil pédagogique

Mesure de gestion : COM.3.1 Soutenir et développer des programmes et projets d'éducation à l'environnement marin avec les scolaires

Contexte

De nombreux outils pédagogiques existent en Languedoc-Roussillon, illustrant notamment les espaces lagunaires. Cependant très peu concernent le milieu marin ou lorsqu'ils existent, ces derniers sont construits à l'image des fonds marins des régions PACA et Corse. Lors des différentes phases de concertation, les acteurs ont mis en lumière la nécessité de disposer d'outils de communication et de sensibilisation mettant en valeur les spécificités écologiques du Languedoc-Roussillon.

Objectifs de l'action

Informier, sensibiliser les scolaires et le jeune public aux richesses et à la fragilité écologique du site Natura 2000 ; favoriser le lien entre le milieu éducatif et la structure animatrice

Zone d'application de l'action



Voile de Neptune



Coût total de l'action : 68 000 € sur 2 ans
Contribution de Natura 2000 : 5 000 € / an + temps animateur





Les actions d'animation = *actions en phase de préparation*



Phase préparatoire des actions (2014-2015)
Temps animateur : Veille, réunions de concertation, devis, recherche de MO et ME, élaboration des stratégies de mise en œuvre, des protocoles, etc.



13 actions d'animation du DOCOB (temps animateur)

Volet I – HAB « Patrimoine Naturel »

Action

Favoriser la recherche sur les herbiers à P. et leurs causes de régression

Réflexion sur l'élaboration de protocole de suivi inter-sites de l'habitat Récif

Mettre en œuvre un inventaire complémentaire sur l'habitat Coralligène

Mettre en œuvre un état des lieux et une analyse écologique de l'habitat Roche infralittorale à algues photophiles



13 actions d'animation du DOCOB (temps animateur)

Volet II – ACT « Usages »

Action

Appliquer la méthode d'analyse de risque de dégradation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire par les engins de pêche maritime professionnelle

Accompagner la mise en place d'un réseau de plongeur bénévole = veille & science participative

Valoriser et sensibiliser les plaisanciers & pêcheurs loisir à la technique de l'ancre flottante

Participer et intervenir auprès des acteurs lors de réunions d'information et sensibilisation sur Natura 2000



13 actions d'animation du DOCOB (temps animateur)

Volet III – ATM « Articulation Terre-Mer »

Action

Veille active et retour d'expérience sur les études et programmes traitant des aménagements et travaux d'entretien du littoral

Intégrer les commissions de suivi et veille active des suivis réglementaires des rejets en mer

Intégrer les instances de concertation des 5 BV, impulser une dynamique de travail collaboratif (études, programmes, suivis etc.) Qualité de l'eau

Veille active des résultats des réseaux de suivi et des études et programmes menés sur la thématique de la qualité de l'eau

Engager une réflexion collective à l'ensemble des AMP sur la mise en place d'outils de suivi des paramètres environnementaux



Discussion Validation des actions à court terme



Proposition de l'AAMP pour l'animation du site Natura 2000



Présentation de l'AAMP

Etablissement public créé par la loi du 14 avril 2006 et placé sous la tutelle du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Il est dédié à la **protection du milieu marin**. Son siège est basé à Brest.

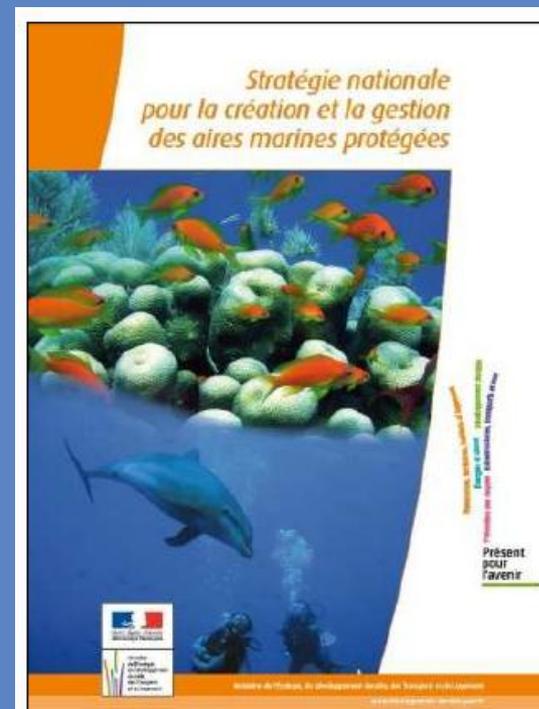
Une antenne en méditerranée (*Marseille*)

4 missions principales:

- Appuyer les politiques publiques de création et de gestion d'AMP ;
- Animer le réseau de gestionnaires d'aires marines protégées ;
- Connaître et suivre les eaux françaises et les aires marines protégées ;
- Renforcer la présence française à l'international.

15 catégories d'AMP dont les sites Natura 2000 en mer

Pour en savoir plus : www.aires-marines.fr

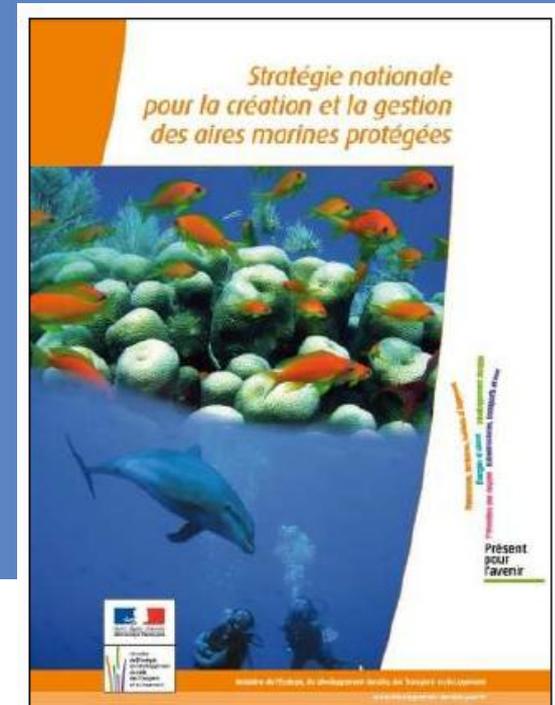




Présentation de l'AAMP

Une expérience dans la gestion de l'espace maritime...

- Parcs Naturels Marins ;
- S'appuyer sur les sites où l'AAMP est opératrice Natura 2000 et Notamment « Posidonies de la côte palavasiennne » -
 ➡ **Site Pilote pour la façade ;**
- Articuler la réalisation du DOCOB avec le Plan de Gestion du PNM et les autres politiques publiques locales – DOCOB intégré aux différentes échelles ;
- Recherche d'une cohérence de gestion sur la partie languedocienne de la Région ;
- Moyens humains (techniques et géomatique) ;
- Moyens financiers sur Natura 2000.





Rôle de l'AAMP

Impulser, conduire, suivre et réaliser (*dans certains cas*) les actions du DOCOB

Dresser un bilan annuel de réalisation des actions et le présenter au Comité de pilotage avec le programme d'activité de l'année à venir

Promouvoir et valoriser le DOCOB et ses actions, le mettre à disposition des acteurs et décideurs locaux

Pérenniser l'espace de dialogue entre acteurs

Promouvoir la Charte Natura 2000

Répondre aux diverses sollicitations relatives au site Natura 2000

Préparer et animer annuellement le COPIL et les différentes réunions de concertation

Tenir informé les acteurs du déroulement de l'animation du site Natura 2000

Mettre à jour et évaluer l'efficacité des mesures de gestion et actions du DOCOB (SUDOCO / TdB AMP)

Impliquer et associer les acteurs dans la vie et l'animation du site Natura 2000

Mettre à jour si nécessaire le DOCOB

Sensibiliser et informer les usagers aux enjeux et objectifs de conservation du site Natura 2000

Tout ceci dans une logique de concertation et de dialogue qui favorisera l'appropriation de la démarche Natura 2000 et du DOCOB par les acteurs et les partenaires.



Moyen humain dédié

Années :

- 2012 (1 mois) et 2013  1/3 ETP

En fonction des actions à engager sur les années suivantes, ce poste pourra être amené à évoluer.

Une logique de cohérence et de mutualisation des moyens (humains, financiers, méthodologique etc.) sera à privilégier avec les autres AMP de la façade maritime et notamment avec les sites Natura 2000 en mer (*travail inter-sites*).





Coûts prévisionnels de l'animation du DOCOB : 2012 – 2013

**Animation & actions
2012 (nov. déc.)**

5 490 €

**Animation
2013**

27 900 €

**Actions
2013**

47 000 €

**TOTAL 2012-2013 (actions & animation)
80 390 €**

Partenariat technique



Partenariat technique



Autres Partenariats à développer pour les actions du DOCOB



Désignation de la structure animatrice

Merci de votre attention...

<http://cote-palavasiennenn2000.fr/>

Bientôt : <http://reseau-languedocmerenn2000.fr>

